

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1939

6 octobre 2009

### SOMMAIRE

Agence Générale Heiderscheid S.A. ....	93034	LSF Japan Hotel Investments S.à r.l. ....	93035
Alpha Personnel System S.A. ....	93035	LSF Shining Nova 5 Investments S.à r.l. .....	93037
Apollo 3C S.à r.l. ....	93037	LSREF Lux Japan Investments II S. à r.l. .....	93036
Arde ....	93034	Manana S.à r.l. ....	93042
Arlon Income Venture S.à r.l. ....	93038	MI-FONDS (Lux) ....	93026
Arlon Investment Venture S.à r.l. ....	93038	ML Invest S.à r.l. ....	93035
AR-PA-AN ....	93036	Nayhe S.à r.l. ....	93039
Aspen Finance S.à r.l. ....	93042	Orlando Italy Special Situations SICAR (SCA) ....	93040
Aspen Finance S.à r.l. ....	93042	Orlando Italy Special Situations SICAR (SCA) ....	93040
Avalis S.A. ....	93039	Orlando Italy Special Situations SICAR (SCA) ....	93041
Batitoiture S.à r.l. ....	93041	Parkar S.A. ....	93026
Bluesky Positioning Holding S.à r.l. ....	93041	Paul Thiltges Distributions S.à r.l. ....	93034
Bureau comptable et fiscal Claudette Wei- dert S.à r.l. ....	93039	Promvest S.A. ....	93028
Carrera Invest S.A. ....	93030	Restcon S.à r.l. ....	93037
Consofi S.A. ....	93036	RMF Euro CDO S.A. ....	93039
Contel Group S.A. ....	93038	Run Participations S.A. ....	93072
Dias et Muller S.A. ....	93041	Schraïnerei Richarts Tom S.à r.l. ....	93038
Eurocredit Value Opportunities I S.à r.l. .....	93043	Singularis GmbH ....	93037
Fleming Flagship Portfolio Fund ....	93026	Singularis GmbH ....	93036
Gems Bay S.A. ....	93040	Socourfin S.A. ....	93027
Hämelmaous S.A. ....	93034	Speedolux S.à r.l. ....	93035
Heiko Luxembourg GmbH ....	93033	Stratem Fund ....	93032
Herinvest S.A. ....	93027	Stream Sicav ....	93031
H.T.I. Hotel Trust Investment S.A. ....	93038	Subcart S.A. ....	93067
Huevo S.à r.l. ....	93039	TalkBusiness S.à r.l. ....	93037
Infrastructure JVCo (Lime) S.à r.l. ....	93036	T.B. Volani Holding S.A. ....	93040
ING International ....	93032	T.L.M. S.à r.l. ....	93070
ING (L) Selectis ....	93031	Transport Infrastructure Investment Company (SCA) SICAR ....	93071
Intérieur Décor S.A. ....	93042	Unit Investments S.A. ....	93033
I&P International S.A. ....	93072	Universal Luxembourg Corporation ....	93032
La Cité Sàrl ....	93040		
Lineheart Sàrl ....	93034		
Lombard Odier Darier Hentsch Invest ...	93028		
LSF5 Lux Investments S.à r.l. ....	93035		

**Fleming Flagship Portfolio Fund, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6, route de Trèves.  
R.C.S. Luxembourg B 39.251.

On 30 September 2009, an Extraordinary General Meeting (the "Meeting") of Shareholders of Fleming Flagship Portfolio Fund (the "Company") was held. Due to a lack of quorum, the Meeting could not validly deliberate on resolutions 1 and 2.

Luxembourg law provides for the possibility to reconvene another

**EXTRAORDINARY GENERAL MEETING**

(the "Reconvened Meeting") to vote without any quorum on the same resolutions. The Reconvened Meeting will be held on 6 November 2009 at 14:00 (Luxembourg time) at the Registered Office of the Company.

In order to be accepted, completed Forms of Proxy must be received at the Registered Office of the Company (Client Services Department, fax +352 3410 8000) by no later than the close of business in Luxembourg on 4 November 2009. Please also forward the original form by the post. Forms of Proxy which have been completed and returned will remain valid for the Reconvened Meeting unless expressly revoked.

*The Board of Directors.*

Référence de publication: 2009125544/755/18.

**Parkar S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 31, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R.C.S. Luxembourg B 43.191.

Convocation à

**L'ASSEMBLEE GENERALE**

du 13 octobre 2009 à 10.30 heures au siège social.

*Ordre du jour:*

1. Approbation du report de l'assemblée générale
2. Soumission des comptes clôturés au 31 décembre 2008, du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes et approbation de ces documents
3. Affectation des résultats de l'exercice
4. Décision sur la continuation des activités de la société conformément à l'article 100 de la loi luxembourgeoise sur les sociétés
5. Décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes
6. Divers

Luxembourg, le 30/09/2009.

*Le Conseil d'Administration.*

Référence de publication: 2009123604/9120/19.

**MI-FONDS (Lux), Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 33A, avenue J.F. Kennedy.  
R.C.S. Luxembourg B 117.264.

Die Aktionäre werden hiermit zur

**ORDENTLICHEN GENERALVERSAMMLUNG**

eingeladen, die am Donnerstag, den 22. Oktober 2009, um 14.00 Uhr am Gesellschaftssitz mit folgender Tagesordnung stattfinden wird:

*Tagesordnung:*

1. Tätigkeitsbericht des Verwaltungsrates und Bericht des Abschlussprüfers
2. Genehmigung der Jahresabschlussrechnung per 30. Juni 2009
3. Beschluss über die Verwendung des Jahresergebnisses
4. Entlastung der Verwaltungsratsmitglieder und des Abschlussprüfers
5. Wahl oder Wiederwahl der Verwaltungsratsmitglieder
6. Wahl oder Wiederwahl des Wirtschaftsprüfers
7. Verschiedenes

Jeder Aktionär ist berechtigt, an der ordentlichen Generalversammlung teilzunehmen. Er kann sich auf Grund schriftlicher Vollmacht durch einen Dritten vertreten lassen. Jede Aktie gewährt eine Stimme.

Um an der ordentlichen Generalversammlung teilzunehmen, müssen die Aktionäre ihre Aktien bis spätestens zum 20. Oktober 2009 bei der Depotbank, UBS (Luxembourg) S.A., 33A avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg oder einer anderen Zahlstelle hinterlegen; Vollmachten müssen ebenfalls bis zu diesem Zeitpunkt bei der Adresse der Gesellschaft eingehen.

Der Verwaltungsrat.

Référence de publication: 2009125538/755/25.

---

**Herinvest S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 95.149.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le vendredi 16 octobre 2009 à 11.00 heures au siège social avec pour

*Ordre du jour:*

- Lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du commissaire aux comptes,
- Approbation des comptes annuels au 30 juin 2009 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Nominations statutaires,
- Fixation des émoluments du Commissaire aux Comptes.

Pour assister ou être représentés à cette Assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2009121475/755/18.

---

**Soceurfin S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 57.537.

La première Assemblée Générale Extraordinaire convoquée pour le 5 octobre 2009 à 15.00 heures n'ayant pu délibérer sur le point de l'ordre du jour faute de quorum de présence,

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

qui se tiendra le jeudi 12 novembre 2009 à 15.00 heures au siège social avec pour

*Ordre du jour:*

1. Soumission de la société à la loi du 11 mai 2007 relative à la création d'une société de gestion de patrimoine familial («SPF»).
2. Changement de la dénomination de la société en «SOCEURFIN S.A., SPF» et modification subséquente de l'article 1 des statuts de la Société
3. Modification de l'article 4 des statuts de la société relatif à l'objet pour lui donner la teneur suivante: «La Société a pour objet exclusif, à l'exclusion de toute activité commerciale, l'acquisition, la détention, la gestion et la réalisation d'une part d'instruments financiers au sens de la loi du 5 août 2005 sur les contrats de garantie financière et d'autre part d'espèces et d'avoirs de quelque nature que ce soit détenus en compte. Par instrument financier au sens de la loi du 5 août 2005 sur les contrats de garantie financière il convient d'entendre (a) toutes les valeurs mobilières et autres titres, y compris notamment les actions et les autres titres assimilables à des actions, les parts de sociétés et d'organismes de placement collectif, les obligations et les autres titres de créance, les certificats de dépôt, bons de caisse et les effets de commerce, (b) les titres conférant le droit d'acquérir des actions, obligations ou autres titres par voie de souscription, d'achat ou d'échange, (c) les instruments financiers à terme et les titres donnant lieu à un règlement en espèces (à l'exclusion des instruments de paiement), y compris les instruments du marché monétaire, (d) tous autres titres représentatifs de droits de propriété, de créances ou de valeurs mobilières, (e) tous les instruments relatifs à des sous-jacents financiers, à des indices, à des matières premières, à des matières précieuses, à des denrées, métaux ou marchandises, à d'autres biens ou risques, (f) les créances relatives aux différents éléments énumérés sub a) à e) ou les droits sur ou relatifs à ces différents éléments, que ces instruments financiers soient matérialisés ou dématérialisés, transmissibles par inscription en compte ou tradition, au porteur ou nominatifs, endossables ou non endossables et quelque soit le droit qui leur est applicable. D'une façon générale, la Société peut prendre toutes mesures de surveillance et de contrôle et effectuer toute opération ou transaction qu'elle considère nécessaire ou utile pour l'accomplissement et le développement de son objet social de la manière

la plus large, à condition que la Société ne s'imisce pas dans la gestion des participations qu'elle détient, tout en restant dans les limites de la Loi du 11 mai 2007 relative aux sociétés de gestion de patrimoine familial.»

4. Augmentation du capital social à concurrence de un million sept cents mille euros (EUR 1.700.000) pour le porter de son montant actuel de trois millions cent mille euros (EUR 3.100.000) à quatre millions huit cents mille euros (EUR 4.800.000) sans création de nouvelles actions par incorporation des résultats reportés.
5. Modifications afférentes de l'article 5 des statuts en vue de l'adapter aux décisions prises et ajout de l'alinéa suivant: «Les actions ne peuvent être détenues que par des investisseurs éligibles au sens de l'article 3 de la loi SPF»
6. Adaptation de l'article 21 pour lui donner la teneur suivante: La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et la Loi SPF ainsi que leurs modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'est pas dérogé par les présents statuts.

Pour assister ou être représentés à cette Assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

*Le Conseil d'Administration.*

Référence de publication: 2009125537/755/47.

---

**Promvest S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 37.721.

---

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui aura lieu le *15 octobre 2009* à 14:00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Ratification de la demande faite par le Conseil d'Administration à la société COVER & Co Sprl/BVBA de procéder à l'examen des comptes clôturant au 30 avril 2009
2. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
3. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 30 avril 2009
4. Décharge aux Administrateurs et à la société COVER & Co Sprl/BVBA pour l'examen des comptes clôturant au 30 avril 2009
5. Nomination d'un nouveau Commissaire aux Comptes
6. Divers.

*Le Conseil d'Administration.*

Référence de publication: 2009122304/795/19.

---

**Lombard Odier Darier Hentsch Invest, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 25.301.

---

Le Conseil d'administration de la SICAV susmentionnée a le plaisir de convier ses actionnaires à

**l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

qui qui se tiendra le *26 octobre 2009* à 10 heures 30 au siège social de la SICAV, avec l'ordre du jour suivant :

Changement du nom de la Société en "Lombard Odier Funds"

*Ordre du jour:*

1. L'article 1 des Statuts de la Société (les "Statuts") sera modifié comme suit:  
"Il est formé entre les comparants et tous ceux qui deviendront propriétaires des actions, une société sous la forme d'une société anonyme qualifiée comme société d'investissement à capital variable ("SICAV") sous la dénomination de Lombard Odier Funds, en abrégé LO Funds. La dénomination Lombard Odier Funds ainsi que la dénomination LO Funds peuvent être utilisées indépendamment l'une de l'autre."  
Autres changements apportés aux Statuts
2. Le premier paragraphe de l'article 4 des Statuts sera modifié comme suit:  
"Le siège social de la Société est établi à Luxembourg-Ville, au Grand-Duché de Luxembourg. Le Conseil d'administration (le "Conseil") peut décider de transférer le siège de la Société à tout autre endroit dans le Grand-Duché de Luxembourg dans toute la mesure autorisée par la loi. Des succursales ou d'autres bureaux peuvent être établis au Luxembourg ou à l'étranger sur résolution du Conseil."
3. L'article 5 des Statuts sera modifié en ajoutant à la fin de ce dernier le nouveau paragraphe suivant:

- "La Société peut imposer des restrictions à l'émission d'Actions de n'importe quel Compartiment (également à l'émission d'Actions résultant de demandes de conversion) durant une certaine période, restrictions déterminées par le Conseil."
4. L'article 13 des Statuts sera modifié comme suit:
    - la première phrase du deuxième paragraphe sera modifiée afin de clarifier le fait que les Administrateurs peuvent être élus par les actionnaires lors de toute Assemblée générale.
    - le quatrième paragraphe sera modifié comme suit:
 

"Lors d'une Assemblée générale des actionnaires, une motion en accord avec le paragraphe précédent visant à la nomination de deux ou plusieurs personnes comme Administrateurs de la Société au moyen d'une résolution unique ne pourra pas être votée à moins qu'une résolution prévoyant une telle motion n'ait été adoptée par l'Assemblée sans qu'aucun vote ne s'y oppose."
  5. L'article 16 des Statuts sera modifié en ajoutant à la fin de ce dernier le nouveau paragraphe suivant:
 

"La Société peut recourir à des techniques et instruments relatifs à des valeurs mobilières et à des instruments du marché monétaire, à condition que ces techniques et instruments puissent être utilisés à des fins de couverture ou de gestion efficace du portefeuille ou à des fins d'investissement."
  6. L'article 21 des Statuts sera modifié comme suit:
    - Au deuxième paragraphe, il est indiqué que le Conseil peut imposer des restrictions à l'émission d'Actions résultant de demandes de conversion durant une certaine période;
    - Les nouvelles phrases suivantes seront ajoutées à la fin du troisième paragraphe:
 

"Toute demande de rachat est irrévocable, hormis dans le cas d'une suspension du calcul de la Valeur Nette d'Inventaire par Action du Compartiment ou d'ajournement des rachats. Dans tous les autres cas, le Conseil peut approuver le retrait de demandes de rachat. Cette prérogative peut être déléguée au Gérant. A cet effet, les conversions seront considérées comme des rachats."
    - Le paragraphe relatif au paiement différé du produit des rachats en cas de circonstances spécifiques rendant impossible le transfert du produit dans le pays où le rachat a été demandé, s'appliquera à toutes les demandes de rachat et pas uniquement aux rachats d'un Compartiment des marchés émergents.
    - L'ordre des paragraphes restants sera modifié et les redondances supprimées.
  7. L'article 22 des Statuts sera modifié en ajoutant les trois nouveaux paragraphes suivants, qui décrivent les situations dans lesquelles la Société peut suspendre la détermination de la Valeur Nette d'Inventaire ainsi que l'émission, le rachat et la conversion des Actions de la classe concernée:
    - "(a) pendant toute période au cours de laquelle le négoce de parts ou d'actions d'un véhicule d'investissement dans lequel est investie une part substantielle des actifs du Compartiment concerné est restreint ou suspendu;"
    - "(c) pendant tout période au cours de laquelle une part conséquente d'un investissement du Compartiment ne peut pas, au moyen des procédures d'évaluation standard, être évaluée promptement et avec précision ou n'est pas valorisée à la juste valeur du marché;"
    - "(d) pendant toute période au cours de laquelle la Valeur Nette d'Inventaire de toute filiale de la Société ne peut pas être déterminée précisément;"
  8. Dans l'article 23, lettre A, des Statuts, les paragraphes portant sur la détermination de la valeur des actifs seront modifiés comme suit:
    - Un nouveau paragraphe (2) sera ajouté comme suit:
 

"(2) les actifs liquides et les instruments du marché monétaire peuvent être évalués à leur valeur nominale, augmentée de tous les intérêts courus ou selon la méthode du coût amorti;"
    - L'actuel paragraphe (4) deviendra le paragraphe (5) et sera modifié comme suit:
 

"(5) les parts ou actions d'organismes de placement collectif sont évaluées à leur dernière Valeur Nette d'Inventaire disponible ou, si ce prix n'est pas représentatif de la juste valeur de marché de ces parts ou actions, le prix sera déterminé avec prudence, en toute bonne foi et sous la direction des Administrateurs."
    - Un nouveau paragraphe (6) sera ajouté comme suit:
 

"(6) tous les autres actifs sont évalués à la juste valeur de marché, en toute bonne foi et sous la direction des Administrateurs."
    - Un nouveau paragraphe sera ajouté après le paragraphe (6) et s'appliquera aux paragraphes (1) à (6):
 

"Les Administrateurs peuvent, à leur discrétion, autoriser l'utilisation de toute autre méthode d'évaluation s'ils considèrent que cette méthode reflète mieux la valeur de façon générale ou sur des marchés particuliers ou dans des conditions de marché particulières."
  9. L'article 25 des Statuts sera modifié afin de supprimer toutes les références à l'exercice social qui a débuté le 1er janvier 2007 et a pris fin le 30 septembre 2007.
  10. L'article 27 des Statuts sera modifié comme suit:
 

"La Société conclura un contrat de gestion avec Lombard Odier Darier Hentsch (Jersey) Limited, aux termes duquel cette société assumera la fonction de Gérant des portefeuilles de la Société. Au cas où ce contrat prendrait fin de quelque manière que ce soit, la Société, à la demande du Gérant, changera sa dénomination en une autre dénomination ne comprenant plus les mots "LO" et/ou "Lombard" et/ou "Odier"."
  11. L'article 28 des Statuts sera modifié comme suit:

- Le paragraphe (c) sera modifié de manière à autoriser le Conseil, s'il considère cette mesure comme appropriée pour rationaliser les Compartiments proposés aux investisseurs, (i) à racheter la totalité (mais non une partie) des Actions d'un Compartiment, après en avoir informé les actionnaires concernés par avis, le Jour d'évaluation indiqué dans l'avis ou (ii) après avoir donné un préavis d'un mois aux actionnaires concernés (durant lequel les actionnaires peuvent se faire rembourser leurs Actions sans commission de transaction ou de rachat), fusionner ce Compartiment avec un autre Compartiment de la Société ou un autre OPCVM luxembourgeois soumis à la Partie I de la Loi;

- Un nouveau paragraphe (f) sera ajouté comme suit:

"(f) Si le Conseil détermine que cette décision est dans l'intérêt des actionnaires du Compartiment concerné ou qu'un changement de la situation économique ou politique relative au Compartiment concerné justifiant cette décision se produit, un Compartiment peut être réorganisé en étant divisé en deux ou plusieurs Compartiments. Une telle décision sera notifiée comme requis aux actionnaires. La notification contiendra également des informations concernant les deux ou plusieurs nouveaux Compartiments. La notification sera envoyée au moins un mois avant la date à laquelle la réorganisation entre en vigueur, afin de permettre aux actionnaires de demander le rachat de leurs Actions, sans commission de transaction ou de rachat, avant que la division en deux ou plusieurs Compartiment ne soit effective."

12. Les Statuts seront également modifiés comme suit afin d'harmoniser la terminologie utilisée dans les articles ou d'utiliser la même terminologie que dans le Prospectus de la Société:

- "US\$" ou "Dollars US" seront remplacés par "USD";
- "Fonds" sera remplacé par "Compartiment(s)";
- "Date d'Evaluation" sera remplacé par "Jour d'évaluation";
- "Conseil d'Administration" sera remplacé par "Conseil";
- "in specie distribution" dans l'Article 21 de la version originale anglaise des Statuts sera remplacé par "in kind distribution" (la traduction française "distribution en nature" reste inchangée).

13. Les points 1 à 12 n'entreront pas en vigueur avant leur approbation par les actionnaires.

Les actionnaires sont également avisés que les points à l'ordre du jour de l'Assemblée générale extraordinaire sont soumis à un quorum de cinquante pour cent (50%) des actions existantes.

Si le quorum de cinquante pour cent (50%) des actions existantes n'est pas atteint lors de l'Assemblée générale extraordinaire, une nouvelle Assemblée sera convoquée avec le même ordre du jour. Ses décisions seront adoptées indépendamment du nombre d'actions représentées.

Les résolutions relatives aux points à l'ordre du jour des deux Assemblées générales extraordinaires seront considérées comme adoptées dès lors qu'elles auront été approuvées aux deux tiers des votes exprimés lors de l'Assemblée concernée.

Chaque action donne droit à une voix. Tout actionnaire peut se faire représenter à l'Assemblée en signant une procuration en faveur d'un représentant.

Si vous souhaitez participer à l'Assemblée, nous vous remercions de bien vouloir en informer la SICAV au minimum deux jours avant l'Assemblée.

Si vous ne pouvez pas participer à l'Assemblée, nous vous serions reconnaissants de bien vouloir retourner la procuration dûment signée par télécopie au 00 352 47 67 75 08 puis par courrier à l'attention de Mme Céline Parmentier, CACEIS Bank Luxembourg, 5, Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, d'ici au 22 octobre 2009.

Les actionnaires opposés à tout changement proposé ci-dessus peuvent continuer à demander le rachat gratuit de leurs actions.

Nous profitons de cet avis pour vous informer que les termes "Investment Manager" seront dorénavant traduits par "Gérant" dans la version française des Statuts.

Nous vous prions de recevoir, Madame, Monsieur, l'assurance de nos sincères salutations.

*Le Conseil d'administration de la SICAV*

Référence de publication: 2009125542/755/130.

---

**Carrera Invest S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 36.955.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à une

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le 23 octobre 2009 à 14.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant :

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du conseil d'administration et rapport du commissaire.
2. Approbation des comptes annuels au 30 juin 2009.

3. Affectation des résultats au 30 juin 2009.
4. Décharge aux administrateurs et au commissaire quant à l'exercice sous revue.
5. Démission de Monsieur Pietro LONGO de ses mandats d'administrateur et de président du conseil d'administration et décharge.
6. Nomination de Madame Mounira MEZIADI, administrateur de sociétés, née à Thionville (France), le 12 novembre 1979, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, comme administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2013.
7. Divers.

*Le conseil d'administration.*

Référence de publication: 2009125546/29/21.

**Stream Sicav, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 4, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 88.622.

Le Conseil d'Administration tenu le 29 septembre 2009, invite les Actionnaires à participer à :

**l'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE**

des Actionnaires de la Société qui se tiendra, au siège social de la Société, 4 Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, le 13 octobre 2009 à 11.00 heures avec l'ordre du jour suivant :

*Ordre du jour:*

1. Lecture et approbation du rapport de gestion et du rapport du Réviseur d'Entreprises pour l'exercice fiscal clôturé au 30 juin 2009;
2. Considération et approbation des états financiers pour l'exercice fiscal clôturé au 30 juin 2009;
3. Affectation des résultats pour l'exercice fiscal clôturé au 30 juin 2009;
4. Quitus aux Administrateurs et au Réviseur d'Entreprises pour l'exercice fiscal clôturé au 30 juin 2009;
5. Nominations statutaires pour l'exercice fiscal se clôturant au 30 juin 2010 ;
6. Divers.

Conformément aux dispositions des statuts et aux prescriptions de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, les décisions de l'Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires dûment convoquée ne requièrent aucun quorum et sont prises à la majorité simple des voix des Actionnaires présents ou représentés et votant.

**CONDITIONS POUR ETRE ADMIS A L'ASSEMBLEE:**

Les Actionnaires sont admis à participer physiquement à l'Assemblée, sous réserve d'apporter la preuve de leur identité, à la condition d'avoir averti la Société, à son siège social (4, Boulevard Royal, Agent de Registre et de Transfert de STREAM SICAV), le 12 octobre 2009 au plus tard, de leur intention de participer à l'Assemblée; les Actionnaires qui sont empêchés, peuvent voter soit au moyen d'un représentant de leur choix, soit par voie de procuration. Des procurations sont disponibles à cet effet au siège de la Société. Pour être prises en considération le jour de l'Assemblée, ces procurations doivent parvenir au siège de la Société, dûment complétées, datées et signées, au plus tard le 12 octobre 2009.

Les personnes qui assisteront physiquement à l'Assemblée devront produire au Bureau de l'Assemblée un certificat de blocage des actions qu'ils détiennent, soit directement, soit par voie de procuration, auprès de Sella Bank Luxembourg S.A.

*Le Conseil d'Administration.*

Référence de publication: 2009124213/755/32.

**ING (L) Selectis, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1470 Luxembourg, 52, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 60.411.

**L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

des actionnaires de la Société se tiendra dans les locaux de ING Luxembourg, 46-48, route d'Esch à L-2965 Luxembourg, le jeudi 15 octobre 2009 à 14.00 heures pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapports du Conseil d'administration et du Réviseur d'Entreprises.
2. Approbation des comptes au 30 juin 2009.
3. Affectation des résultats.
4. Décharge aux administrateurs.
5. Nominations statutaires.
6. Divers.

Pour être admis à l'Assemblée Générale, tout propriétaire d'actions au porteur doit déposer ses titres aux sièges et agences de ING Luxembourg et faire part de son désir d'assister à l'Assemblée, le tout cinq jours francs au moins avant l'Assemblée.

*Le Conseil d'Administration.*

Référence de publication: 2009122099/584/20.

---

**UNICORP, Universal Luxemburg Corporation, Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 23.131.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le lundi 19 octobre 2009 à 10.00 heures au 23, avenue de la Porte-Neuve à Luxembourg, avec pour

*Ordre du jour:*

- Lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Lecture du rapport du commissaire aux comptes,
- Approbation des comptes annuels au 30 juin 2008 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Délibération et décision quant à la poursuite de l'activité de la société,
- Nominations statutaires,
- Fixation des émoluments du Commissaire aux Comptes.

Pour assister ou être représentés à cette Assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

*Le Conseil d'Administration.*

Référence de publication: 2009122107/755/20.

---

**ING International, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1470 Luxembourg, 52, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 47.586.

Par le présent avis, les actionnaires sont conviés à assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE**

de ING INTERNATIONAL - SICAV, qui se tiendra au 46-48, route d'Esch, L-2965 Luxembourg, le 15 octobre 2009 à 15.20 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport du Conseil d'administration et du Réviseur d'Entreprises.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 30 juin 2009.
3. Affectation des résultats.
4. Décharge des administrateurs.
5. Nominations statutaires.
6. Divers.

Pour être admis à l'Assemblée Générale, tout propriétaire d'actions au porteur doit déposer ses titres aux sièges et agences de ING Luxembourg, et faire part de son désir d'assister à l'Assemblée, le tout cinq jours francs au moins avant l'Assemblée.

*Le Conseil d'Administration.*

Référence de publication: 2009122100/584/21.

---

**Stratem Fund, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 12, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 120.976.

Les actionnaires de la Société sont priés de bien vouloir assister à



L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le jeudi 15 octobre 2009 à 11.00 heures au siège social de la Société, pour délibérer et voter sur l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport du Conseil d'Administration
2. Rapport du Réviseur d'Entreprises
3. Examen et approbation des comptes annuels au 30.06.2009
4. Décharge à donner aux Administrateurs
5. Affectation du résultat
6. Nominations statutaires
7. Divers

Aucun quorum n'est requis pour les points à l'ordre du jour de l'Assemblée et les décisions seront prises à la majorité simple des voix des actionnaires présents ou représentés à l'Assemblée.

Pour pouvoir assister à l'Assemblée, les propriétaires d'actions au porteur sont priés de déposer leurs actions au siège social de la Société cinq jours francs avant la date fixée pour l'Assemblée.

*Le Conseil d'Administration.*

Référence de publication: 2009122104/584/23.

---

**Unit Investments S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 30.253.

The Shareholders are hereby convened to attend the

**ANNUAL GENERAL MEETING**

which will be held on *October 16, 2009* at 11.00 a.m. at the registered office with the following

*Agenda:*

- To receive the Management Reports of the Directors and the Reports of the Statutory Auditor for the year ended December 31, 2008,
- To approve the annual accounts, the consolidated financial statements and appropriation of earnings for the year ended December 31, 2008,
- To grant discharge to the Directors and to the Statutory Auditor in respect of the execution of their mandates to December 31, 2008,
- Ratification of the appointment of Mr Hamdi Yasaman, Director by the Board of Directors held on December 12, 2008,
- Statutory elections,
- To fix the remuneration of the Statutory Auditor.

In order to attend the meeting, the owners of bearer shares are required to deposit their shares not less than five clear days before the date of the meeting at the Registered Office.

*The Board of Directors.*

Référence de publication: 2009122106/755/23.

---

**Heiko Luxemburg GmbH, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8356 Garnich, 7, rue des Sacrifiés.

R.C.S. Luxembourg B 76.348.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Weiswampach, le 9 septembre 2009.

FIDUNORD Sarl  
61, Gruuss-Strooss  
L-9991 Weiswampach  
Signature

Référence de publication: 2009117807/14.

(090141102) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2009.

---

**Hämelmaous S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-6466 Echternach, 18, rue de Mungenast.

R.C.S. Luxembourg B 107.478.

Les comptes annuels au 31.12.2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 9 septembre 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009117802/10.

(090141112) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2009.

---

**Agence Générale Heiderscheid S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-6170 Godbrange, 5, rue du Village.

R.C.S. Luxembourg B 85.759.

Les comptes annuels au 31.12.2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 9 septembre 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009117803/10.

(090141109) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2009.

---

**Lineheart Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3372 Leudelange, 21, Z.A. Am Bann.

R.C.S. Luxembourg B 36.851.

Le Bilan au 31/12/2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 09/09/2009.

Signature.

Référence de publication: 2009117804/10.

(090141106) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2009.

---

**Paul Thiltges Distributions S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1543 Luxembourg, 45, boulevard Pierre Frieden.

R.C.S. Luxembourg B 44.025.

Le Bilan au 31/12/2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 09/09/2009.

Signature.

Référence de publication: 2009117805/10.

(090141105) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2009.

---

**Arde, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8523 Beckerich, 9, Reidenerwee.

R.C.S. Luxembourg B 42.866.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Weiswampach, le 9 septembre 2009.

FIDUNORD Sàrl

61, Gruuss-Strooss

L-9991 Weiswampach

Signature

Référence de publication: 2009117808/14.

(090141100) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2009.

---

**Speedolux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1255 Luxembourg, 40, rue de Bragance.

R.C.S. Luxembourg B 27.794.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009117809/10.

(090141098) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2009.

**Alpha Personnel System S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-4210 Esch-sur-Alzette, 17, rue de la Libération.

R.C.S. Luxembourg B 83.681.

Les comptes annuels au 31.12.2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009117810/10.

(090141095) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2009.

**ML Invest S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4210 Esch-sur-Alzette, 17, rue de la Libération.

R.C.S. Luxembourg B 129.380.

Les comptes annuels au 31.12.2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009117811/10.

(090141093) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2009.

**LSF5 Lux Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 141.058.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 septembre 2009.

Martine SCHAEFFER

Notaire

Référence de publication: 2009117819/12.

(090141233) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2009.

**LSF Japan Hotel Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 110.547.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 septembre 2009.

Martine SCHAEFFER

Notaire

Référence de publication: 2009117820/12.

(090141242) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2009.

**Singularis GmbH, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2628 Luxembourg, 69, rue des Trévières.

R.C.S. Luxembourg B 127.889.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009117794/10.

(090141055) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2009.

**Consofi S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1220 Luxembourg, 196, rue de Beggen.

R.C.S. Luxembourg B 69.053.

Les comptes annuels au 31 mars 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009117795/10.

(090141054) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2009.

**AR-PA-AN, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3737 Rumelange, 29, rue Henri Luck.

R.C.S. Luxembourg B 101.548.

Les comptes annuels au 31.12.2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009117812/10.

(090141090) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2009.

**LSREF Lux Japan Investments II S. à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 137.302.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 août 2009.

Martine SCHAEFFER

Notaire

Référence de publication: 2009117815/12.

(090141122) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2009.

**Infrastructure JVCo (Lime) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.

R.C.S. Luxembourg B 120.541.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 septembre 2009.

Martine SCHAEFFER

Notaire

Référence de publication: 2009117816/12.

(090141144) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2009.

**TalkBusiness S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2152 Luxembourg, 32C, rue Antoine François Van der Meulen.  
R.C.S. Luxembourg B 110.301.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009117791/10.

(090141059) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2009.

---

**Restcon S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1248 Luxembourg, 45, route de Bouillon.  
R.C.S. Luxembourg B 105.177.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009117792/10.

(090141058) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2009.

---

**Singularis GmbH, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2628 Luxembourg, 69, rue des Trévières.  
R.C.S. Luxembourg B 127.889.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009117793/10.

(090141057) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2009.

---

**LSF Shining Nova 5 Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7, rue Robert Stümper.  
R.C.S. Luxembourg B 142.145.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 septembre 2009.

Martine SCHAEFFER  
Notaire

Référence de publication: 2009117817/12.

(090141155) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2009.

---

**Apollo 3C S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 43, avenue J.F. Kennedy.  
R.C.S. Luxembourg B 109.037.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 septembre 2009.

Martine SCHAEFFER  
Notaire

Référence de publication: 2009117818/12.

(090141180) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2009.

---

**Schraïnerei Richarts Tom S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3911 Mondercange, 4, rue de la Colline.

R.C.S. Luxembourg B 81.159.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009117790/10.

(090141060) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2009.

**Arlon Income Venture S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1325 Luxembourg, 7, rue de la Chapelle.

R.C.S. Luxembourg B 112.372.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009117779/10.

(090141027) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2009.

**Arlon Investment Venture S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1325 Luxembourg, 7, rue de la Chapelle.

R.C.S. Luxembourg B 112.434.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

Référence de publication: 2009117780/10.

(090141026) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2009.

**H.T.I. Hotel Trust Investment S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 19, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 84.274.

Le bilan au 31 décembre 2008 dûment approuvé a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait sincère et conforme

H.T.I. Hotel Trust Investment S.A.

Signature

Référence de publication: 2009117782/12.

(090141081) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2009.

**Contel Group S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 19, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 110.036.

Le bilan au 31 décembre 2008 dûment approuvé, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait sincère et conforme

Contel Group S.A.

Signature

Référence de publication: 2009117783/12.

(090141078) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2009.

**Huevo S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1325 Luxembourg, 7, rue de la Chapelle.

R.C.S. Luxembourg B 121.671.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

Référence de publication: 2009117777/10.

(090141030) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2009.

**Nayhe S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1325 Luxembourg, 7, rue de la Chapelle.

R.C.S. Luxembourg B 115.911.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

Référence de publication: 2009117778/10.

(090141028) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2009.

**Avalis S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1143 Luxembourg, 2, rue Astrid.

R.C.S. Luxembourg B 93.662.

Le bilan au 31/12/2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009117831/10.

(090141162) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2009.

**Bureau comptable et fiscal Claudette Weidert S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1670 Senningerberg, 46, Gromscheed.

R.C.S. Luxembourg B 60.737.

Les comptes annuels au 31.12.2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Claudette Weidert

Gérante

Référence de publication: 2009117830/11.

(090141151) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2009.

**RMF Euro CDO S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 86.365.

Le Bilan au 31 Décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 septembre 2009.

TMF Management Luxembourg S.A.

Domiciliaire

Signature

Référence de publication: 2009117845/13.

(090142056) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 septembre 2009.

**T.B. Volani Holding S.A., Société Anonyme,  
(anc. Gems Bay S.A.).**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 223, Val Sainte Croix.  
R.C.S. Luxembourg B 147.479.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 septembre 2009.

Emile SCHLESSER

Notaire

Référence de publication: 2009122880/13.

(090147721) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 septembre 2009.

---

**Orlando Italy Special Situations SICAR (SCA), Société en Commandite par Actions sous la forme d'une  
Société d'Investissement en Capital à Risque.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 31, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R.C.S. Luxembourg B 116.814.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 54946 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Joseph ELVINGER

Notaire

Référence de publication: 2009122881/13.

(090147755) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 septembre 2009.

---

**Orlando Italy Special Situations SICAR (SCA), Société en Commandite par Actions sous la forme d'une  
Société d'Investissement en Capital à Risque.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 31, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R.C.S. Luxembourg B 116.814.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 55070 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Joseph ELVINGER

Notaire

Référence de publication: 2009122882/13.

(090147766) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 septembre 2009.

---

**La Cité Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2561 Luxembourg, 97, rue de Strasbourg.  
R.C.S. Luxembourg B 76.421.

Le bilan au 31.12.2008 de la société LA CITE S.à r.l. a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22.09.2009.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER S.A.

Société Anonyme

CABINET D'EXPERTS COMPTABLES

Signature

Référence de publication: 2009122903/15.

(090147152) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2009.

---



**Orlando Italy Special Situations SICAR (SCA), Société en Commandite par Actions sous la forme d'une Société d'Investissement en Capital à Risque.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 31, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 116.814.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 55008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Joseph ELVINGER

Notaire

Référence de publication: 2009122883/13.

(090147762) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 septembre 2009.

---

**Bluesky Positioning Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 142.675.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mondorf-les-Bains, le 22 septembre 2009.

Pour copie conforme

ARRENSDORFF Roger

Notaire

Référence de publication: 2009122884/13.

(090147782) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 septembre 2009.

---

**Dias et Muller S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-7450 Lintgen, 37, rue Principale.

R.C.S. Luxembourg B 74.346.

Les comptes annuels au 31.12.2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FBK

FIDUCIAIRE BENOY KARTHEISER

45-47, route d'Arlon, L-1140 LUXEMBOURG

Signature

Référence de publication: 2009122897/13.

(090147106) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2009.

---

**Batitoiture S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3461 Dudelange, 6, rue des Ecoles.

R.C.S. Luxembourg B 99.923.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOFINTER S.A.

"Le Dôme" - Espace Pétrusse

2, Avenue Charles de Gaulle

L-1653 Luxembourg

B.P. 351 L-2013 LUXEMBOURG

Signature

Référence de publication: 2009122891/15.

(090147197) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2009.

---

**Manana S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.  
R.C.S. Luxembourg B 97.594.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A.

Boulevard Joseph II  
L-1840 Luxembourg  
Signature

Référence de publication: 2009122896/13.

(090147220) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2009.

---

**Aspen Finance S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1140 Luxembourg, 79, route d'Arlon.  
R.C.S. Luxembourg B 110.487.

Les comptes annuels au 31.12.2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FBK  
FIDUCIAIRE BENOY KARTHEISER  
45-47, route d'Arlon, L-1140 Luxembourg  
Signature

Référence de publication: 2009122898/13.

(090147112) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2009.

---

**Aspen Finance S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1140 Luxembourg, 79, route d'Arlon.  
R.C.S. Luxembourg B 110.487.

Les comptes annuels au 31.12.2005 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FBK  
FIDUCIAIRE BENOY KARTHEISER  
45-47, route d'Arlon, L-1140 Luxembourg  
Signature

Référence de publication: 2009122899/13.

(090147116) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2009.

---

**Intérieur Décor S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-7241 Bereldange, 204, route de Luxembourg.  
R.C.S. Luxembourg B 79.302.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOFINTER S.A.  
"Le Dôme" - Espace Pétrusse  
2, Avenue Charles de Gaulle  
L-1653 Luxembourg  
B.P. 351 L-2013 LUXEMBOURG  
Signature

Référence de publication: 2009122893/15.

(090147203) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2009.

---

**Eurocredit Value Opportunities I S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 215.450,00.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 146.111.

In the year two thousand nine, on the twenty-first day of August,

Before Us, Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

FR XI-D Offshore AIV, L.P., a Cayman Islands exempted limited partnership, having its registered office at Walkers Corporate Services Limited, Walker House, 87 Mary Street, George Town, Grand Cayman, KY1-9005, the Cayman Islands, registered under number 21032 acting through its general partner FR XI Offshore GP, L.P., acting through its general partner FR XI Offshore GP Limited;

here represented by Sophie Arvieux, lawyer, with professional address at 18-20 rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a proxy given under a private seal,

First Reserve Fund XII, L.P., an exempted limited partnership existing under the laws of Cayman Islands, having its registered office at Walkers Corporate Services Limited, Walker House, 87, Mary Street, George Town, Grand Cayman KY1-9005, Cayman Islands, registered under number 25570, acting through its general partner First Reserve GP XII, L.P., acting through its general partner First Reserve GP XII Limited,

here represented by Claire Benedetti, lawyer, with professional address at 18-20 rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a proxy given under a private seal, FR XII-A Parallel Vehicle, L.P., an exempted limited partnership existing under the laws of Cayman Islands, having its registered office at Walkers Corporate Services Limited, Walker House, 87, Mary Street, George Town, Grand Cayman KY1-9005, Cayman Islands, registered under number 26643, acting through its general partner First Reserve GP XII, L.P., acting through its general partner First Reserve GP XII Limited,

here represented by Sophie Arvieux, lawyer, with professional address at 18-20 rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a proxy given under a private seal.

PHM Holdco 7 S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 68-70 Boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 145.066, with a share capital of EUR 12,500.-,

here represented by Sophie Arvieux, lawyer, with professional address at 18-20 rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a proxy given under a private seal.

The said proxies, after having been signed "ne varietur" by the proxyholders of the appearing parties and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing parties, represented as stated hereabove, have requested the undersigned notary to enact the following:

1 FR X1-D Offshore AIV, LP., First Reserve Fund XII, LP. and FR XII-A Parallel Vehicle, LP. are the shareholders of Eurocredit Value Opportunities I S.à r.l. a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated and governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with registered office at 13-15 avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number 146.111 and having a share capital amounting to EUR 12,500.- (the Company) and own together all the shares issued by the Company.

2 That the meeting has the following agenda:

1. Creation of classes of redeemable shares and re-allocation of the existing shares into ten (10) classes of redeemable shares;

2. Increase of the share capital of the Company by an amount of two hundred two thousand nine hundred fifty euro (EUR 202,950.-) in order to bring it from its present amount of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-), represented by one thousand two hundred fifty (1,250) Class A Shares, one thousand two hundred fifty (1,250) Class B Shares, one thousand two hundred fifty (1,250) Class C Shares, one thousand two hundred fifty (1,250) Class D Shares, one thousand two hundred fifty (1,250) Class E Shares, one thousand two hundred fifty (1,250) Class F Shares, one thousand two hundred fifty (1,250) Class G Shares, one thousand two hundred fifty (1,250) Class H Shares, one thousand two hundred fifty (1,250) Class I Shares and one thousand two hundred fifty (1,250) Class J Shares to two hundred fifteen thousand four hundred fifty euro (EUR 215,450.-), represented by twenty-one thousand five hundred forty-five (21,545) Class A Shares, twenty-one thousand five hundred forty-five (21,545) Class B Shares, twenty-one thousand five hundred forty-five (21,545) Class C Shares, twenty-one thousand five hundred forty-five (21,545) Class D Shares, twenty-one thousand five hundred forty-five (21,545) Class E Shares, twenty-one thousand five hundred forty-five (21,545) Class F Shares, twenty-one thousand five hundred forty-five (21,545) Class G Shares, twenty-one thousand five hundred forty-five (21,545) Class H Shares, twenty-one thousand five hundred forty-five (21,545) Class I Shares and twenty-one thousand five hundred forty-five (21,545) Class J Shares by way of the issue of twenty thousand two hundred ninety-five (20,295) Class A Shares, twenty thousand two hundred ninety-five (20,295) Class B Shares, twenty thousand two hundred ninety-

five (20,295) Class C Shares, twenty thousand two hundred ninety-five (20,295) Class D Shares, twenty thousand two hundred ninety-five (20,295) Class E Shares, twenty thousand two hundred ninety-five (20,295) Class F Shares, twenty thousand two hundred ninety-five (20,295) Class G Shares, twenty thousand two hundred ninety-five (20,295) Class H Shares, twenty thousand two hundred ninety-five (20,295) Class I Shares and twenty thousand two hundred ninety-five (20,295) Class J Shares with a nominal value of one euro (EUR 1.-) each, all in registered form and having the same rights and obligations attached to them as the existing shares.

3. Subscription to and payment of the share capital increase specified under item 1. above, by a contribution in cash in an amount of twenty-eight million nine hundred two thousand nine hundred thirty United States dollars and eighty-six cents (USD 28,902,930.86,-) at the currency exchange rate applicable on August 20, 2009 (EUR 1 = USD 1,4243) and allocation to the classes of redeemable shares share premium account of the Company;

4. Amendment to articles 5.1. and 6.4. of the Company's articles of association in order to reflect the creation of classes of redeemable shares, the re-allocation of the existing shares into ten (10) classes of redeemable shares and the capital increase adopted under items (1.) to (3.) included above, which shall henceforth all read as follows:

" **5.1.** The share capital is set at two hundred fifteen thousand four hundred fifty euro (EUR 215,450.-).

It is divided into ten classes of shares consisting of:

twenty-one thousand five hundred forty-five (21,545) class A shares (the "Class A Shares");

twenty-one thousand five hundred forty-five (21,545) class B shares (the "Class B Shares");

twenty-one thousand five hundred forty-five (21,545) class C shares (the "Class C Shares");

twenty-one thousand five hundred forty-five (21,545) class D shares (the "Class D Shares");

twenty-one thousand five hundred forty-five (21,545) class E shares (the "Class E Shares");

twenty-one thousand five hundred forty-five (21,545) class F shares (the "Class F Shares");

twenty-one thousand five hundred forty-five (21,545) class G shares (the "Class G Shares");

twenty-one thousand five hundred forty-five (21,545) class H shares (the "Class H Shares");

twenty-one thousand five hundred forty-five (21,545) class I shares (the "Class I Shares");

and

twenty-one thousand five hundred forty-five (21,545) class J shares (the "Class J Shares");

All these two hundred fifteen thousand four hundred fifty (215,450) shares in registered form, have a nominal value of one euro (EUR 1.-) each, and are all subscribed and fully paid-up."

" **6.4.** The Company may redeem, within the limits set forth in the Law, each of the Class A to Class J Shares, provided that such redemption is immediately followed by a decrease of its subscribed capital by cancellation of the redeemed shares, under the following terms and conditions:

- the classes of shares must be redeemed in the reverse alphabetic order (starting with the Class J Shares and ending with the Class A Shares);

- a class of shares may only be redeemed in full;

- the redemption price of each redeemed share shall be calculated by dividing the amount of the Available Amount (as defined below) by the number of shares in issue in the class of shares to be redeemed;

- the Available Amount shall be determined by the manager or the board of managers as the case may be and approved by the general meeting of shareholders on the basis of interim accounts of the Company. Said interim accounts of the Company will be prepared based on a date which is not earlier than eight days from the date of the reduction of the share capital and the cancellation of the shares of the relevant class. The Available Amount shall be equal to the total net profits of the Company, including any carried forward profits ("P") (i) less any losses including carried forward losses ("L") (ii) plus any freely distributable share premium (up to the amount of L) as well as any other freely distributable reserves ("SR") less (ii) any sums to be placed into reserve(s) pursuant to the requirements of the law or of the articles at the time of determination ("LR"). Such Available Amount is expressed in the following equation:  $P - L + SR - LR$ ;

- the redemption shall be carried out by a resolution of the sole shareholder, or in case of plurality of shareholders, by a resolution taken by a vote of the majority (in number) of the shareholders, representing at least seventy-five percent (75%) of the share capital;

- the redemption of the redeemable shares shall be immediately followed by a capital decrease of the Company by cancellation of the redeemed shares."

5. Subsequent full restatement of the Company's articles of association;

6. Approval in accordance with article 189 of the law of 10 August 1915 on commercial companies of the transfer by (i) FR XI-D Offshore AIV, L.P. of one hundred twenty-seven (127) Class A Shares, one hundred twenty-seven (127) Class B Shares, one hundred twenty-seven (127) Class C Shares, one hundred twenty-seven (127) Class D Shares, one hundred twenty-seven (127) Class E Shares, one hundred twenty-seven (127) Class F Shares, one hundred (127) Class G Shares, one hundred twenty-seven (127) Class H Shares, one hundred twenty seven (127) Class I Shares and one hundred twenty-seven (127) Class J Shares it holds in the share capital of the Company (ii) by First Reserve Fund XII, LP. of ninety-eight (98) Class A Shares, ninety-eight (98) Class B Shares, ninety-eight (98) Class C Shares, ninety-eight (98) Class D Shares,

ninety-eight (98) Class E Shares, ninety-eight (98) Class F Shares, ninety-eight (98) Class G Shares, ninety-eight (98) Class H Shares, ninety-eight (98) Class I Shares and ninety-eight (98) Class J Shares it holds in the share capital of the Company and (iii) by FR XII-A Parallel Vehicle L.P. of two (2) Class A Shares, two (2) Class B Shares, two (2) Class C Shares, two (2) Class D Shares, two (2) Class E Shares, two (2) Class F Shares, two (2) Class G Shares, two (2) Class H Shares, two (2) Class I Shares and two (2) Class J Shares it holds in the share capital of the Company to PHM Holdco 7 S.à r.l;

7. Transfer by FR XI-D Offshore AIV, L.P. of one hundred twenty-seven (127) Class A Shares, one hundred twenty-seven (127) Class B Shares, one hundred twenty-seven (127) Class C Shares, one hundred twenty-seven (127) Class D Shares, one hundred twenty-seven (127) Class E Shares, one hundred twenty-seven (127) Class F Shares, one hundred (127) Class G Shares, one hundred twenty-seven (127) Class H Shares, one hundred twenty seven (127) Class I Shares and one hundred twenty-seven (127) Class J Shares it holds in the share capital of the Company (ii) by First Reserve Fund XII, LP. of ninety-eight (98) Class A Shares, ninety-eight (98) Class B Shares, ninety-eight (98) Class C Shares, ninety-eight (98) Class D Shares, ninety-eight (98) Class E Shares, ninety-eight (98) Class F Shares, ninety-eight (98) Class G Shares, ninety-eight (98) Class H Shares, ninety-eight (98) Class I Shares and ninety-eight (98) Class J Shares it holds in the share capital of the Company and (iii) by FR XII-A Parallel Vehicle L.P. of two (2) Class A Shares, two (2) Class B Shares, two (2) Class C Shares, two (2) Class D Shares, two (2) Class E Shares, two (2) Class F Shares, two (2) Class G Shares, two (2) Class H Shares, two (2) Class I Shares and two (2) Class J Shares it holds in the share capital of the Company to PHM Holdco 7 S.à r.l in consideration for a purchase price of respectively (i) one thousand two hundred seventy euro (EUR 1,270.-), (ii) nine hundred eighty euro (EUR 980.-) and (iii) twenty euro (EUR 20.-);

8. Amendment to the register of shareholders of the Company in order to reflect the above changes with power and authority given to any manager of the Company and any employee of ATC Corporate Services (Luxembourg) S.A., acting individually, to proceed on behalf of the Company to the registration of the re-allocation of the shares, the newly issued shares and the transfer of shares in the register of shareholders of the Company;

9. Appointment of a class C manager of the Company;

10. Miscellaneous.

I. The shareholders have taken the following resolutions:

*First resolution*

The shareholders resolve to create classes of redeemable shares and to re-allocate the twelve thousand five hundred (12,500) existing shares into ten different classes of shares as follows:

- one thousand two hundred fifty (1,250) class A shares (the "Class A Shares");
- one thousand two hundred fifty (1,250) class B shares (the "Class B Shares");
- one thousand two hundred fifty (1,250) class C shares (the "Class C Shares");
- one thousand two hundred fifty (1,250) class D shares (the "Class D Shares");
- one thousand two hundred fifty (1,250) class E shares (the "Class E Shares");
- one thousand two hundred fifty (1,250) class F shares (the "Class F Shares");
- one thousand two hundred fifty (1,250) class G shares (the "Class G Shares");
- one thousand two hundred fifty (1,250) class H shares (the "Class H Shares");
- one thousand two hundred fifty (1,250) class I shares (the "Class I Shares");
- and one thousand two hundred fifty (1,250) class J shares (the "Class J Shares").

As a result of the re-allocation:

FR XI-D Offshore AIV, L.P. owns six hundred twenty-five (625) Class A Shares, six hundred twenty-five (625) Class B Shares, six hundred twenty-five (625) Class C Shares, six hundred twenty-five (625) Class D Shares, six hundred twenty-five (625) Class E Shares, six hundred twenty-five (625) Class F Shares, six hundred twenty-five (625) Class G Shares, six hundred twenty-five (625) Class H Shares, six hundred twenty-five (625) Class I Shares and six hundred twenty-five (625) Class J Shares;

First Reserve Fund XII, L.P. owns six hundred fourteen (614) Class A Shares, six hundred fourteen (614) Class B Shares, six hundred fourteen (614) Class C Shares, six hundred fourteen (614) Class D Shares, six hundred fourteen (614) Class E Shares, six hundred fourteen (614) Class F Shares, six hundred fourteen (614) Class G Shares, six hundred fourteen (614) Class H Shares, six hundred fourteen (614) Class I Shares and six hundred fourteen (614) Class J Shares; and

FR XII-A Parallel Vehicle, L.P., owns eleven (11) Class A Shares, eleven (11) Class B Shares, eleven (11) Class C Shares, eleven (11) Class D Shares, eleven (11) Class E Shares, eleven (11) Class F Shares, eleven (11) Class G Shares, eleven (11) Class H Shares, eleven (11) Class I Shares and eleven (11) Class J Shares.

*Second resolution*

The shareholders resolve to increase the share capital of the Company by an amount of two hundred two thousand nine hundred fifty euro (EUR 202,950.-) in order to bring it from its present amount of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-), represented by one thousand two hundred fifty (1,250) Class A Shares, one thousand two hundred fifty (1,250) Class B Shares, one thousand two hundred fifty (1,250) Class C Shares, one thousand two hundred fifty (1,250) Class D Shares, one thousand two hundred fifty (1,250) Class E Shares, one thousand two hundred fifty (1,250)

Class F Shares, one thousand two hundred fifty (1,250) Class G Shares, one thousand two hundred fifty (1,250) Class H Shares, one thousand two hundred fifty (1,250) Class I Shares and one thousand two hundred fifty (1,250) Class J Shares to two hundred fifteen thousand four hundred fifty euro (EUR 215,450.-), represented by twenty-one thousand five hundred forty-five (21,545) Class A Shares, twenty-one thousand five hundred forty-five (21,545) Class B Shares, twenty-one thousand five hundred forty-five (21,545) Class C Shares, twenty-one thousand five hundred forty-five (21,545) Class D Shares, twenty-one thousand five hundred forty-five (21,545) Class E Shares, twenty-one thousand five hundred forty-five (21,545) Class F Shares, twenty-one thousand five hundred forty-five (21,545) Class G Shares, twenty-one thousand five hundred forty-five (21,545) Class H Shares, twenty-one thousand five hundred forty-five (21,545) Class I Shares and twenty-one thousand five hundred forty-five (21,545) Class J Shares by way of the issue of twenty thousand two hundred ninety-five (20,295) Class A Shares, twenty thousand two hundred ninety-five (20,295) Class B Shares, twenty thousand two hundred ninety-five (20,295) Class C Shares, twenty thousand two hundred ninety-five (20,295) Class D Shares, twenty thousand two hundred ninety-five (20,295) Class E Shares, twenty thousand two hundred ninety-five (20,295) Class F Shares, twenty thousand two hundred ninety-five (20,295) Class G Shares, twenty thousand two hundred ninety-five (20,295) Class H Shares, twenty thousand two hundred ninety-five (20,295) Class I Shares and twenty thousand two hundred ninety-five (20,295) Class J Shares with a nominal value of one euro (EUR 1.-) each, all in registered form and having the same rights and obligations attached to them as the existing shares.

#### *Third resolution*

The shareholders accept and record the following subscription to and full payment of the share capital increase as follows:

#### *Subscription - Payment*

FR XI-D Offshore AIV, L.P., hereby declares that it subscribes for 9,416 Class A Shares, 9,416 Class B Shares, 9,416 Class C Shares, 9,416 Class D Shares, 9,416 Class E Shares, 9,416 Class F Shares, 9,416 Class G Shares, 9,416 Class H Shares, 9,416 Class I Shares and 9,416 Class J Shares newly issued by the Company, all in registered form, having a par value of one euro (EUR 1.-) each and fully pays up such shares by a contribution in cash in the amount of thirteen million four hundred ten thousand nine hundred sixty-three United States dollar and forty-eight cents (USD 13,410,963.48.-), being the United States dollar equivalent of nine million four hundred fifteen thousand eight hundred twenty seven euro and seven hundred sixty-one cents (EUR 9,415,827.761.-), at the applicable exchange rate of USD 1 = EUR 1,4243 on August 20, 2009.

The contribution of cash in an aggregate amount of nine million four hundred fifteen thousand eight hundred twenty seven euro and seven hundred sixty-one cents (EUR 9,415,827.761.-) is to be allocated as follows:

- EUR 94,160.-, to be allocated to the share capital account of the Company;
- EUR 9,321,667.761.-, to be allocated to the share premium reserve account of the Company.

First Reserve Fund XII, L.P., hereby declares that it subscribes for 7,078 Class A Shares, 7,078 Class B Shares, 7,078 Class C Shares, 7,078 Class D Shares, 7,078 Class E Shares, 7,078 Class F Shares, 7,078 Class G Shares, 7,078 Class H Shares, 7,078 Class I Shares and 7,078 Class J Shares newly issued by the Company, all in registered form, having a par value of one euro (EUR 1.-) each and fully pays up such shares by a contribution in cash in the amount of ten million eighty thousand four hundred fifty-five United States dollar and twenty-two cents (USD 10,080,455.22.-), being the United States dollar equivalent of seven million seventy-seven thousand four hundred eighty euro and three hundred twenty cents (EUR 7,077,480.320.-), at the applicable exchange rate of USD 1 = EUR 1,4243 on August 20, 2009.

The contribution of cash in an aggregate amount of seven million seventy-seven thousand four hundred eighty euro and three hundred twenty cents (EUR 7,077,480.320.-) is to be allocated as follows:

- EUR 70,780.- to be allocated to the share capital account of the Company;
- EUR 7,006,700.320.- to be allocated to the share premium reserve account of the Company;

FR XII-A Parallel Vehicle, L.P., hereby declares that it subscribes for 128 Class A Shares, 128 Class B Shares, 128 Class C Shares, 128 Class D Shares, 128 Class E Shares, 128 Class F Shares, 128 Class G Shares, 128 Class H Shares, 128 Class I Shares and 128 Class J Shares newly issued by the Company, all in registered form, having a par value of one euro (EUR 1.-) each and fully pays up such shares by a contribution in cash in the amount of one hundred eighty thousand nine hundred sixty-three United States dollar and eighty-one cents (USD 180,963.81.-), being the United States dollar equivalent of one hundred twenty-seven thousand fifty-four euro and five thousand one cents (EUR 127,054.5601.-) at the applicable exchange rate of USD 1 = EUR 1,4243 on August 20, 2009.

The contribution of cash in an aggregate amount of one hundred twenty-seven thousand fifty-four euro and five thousand one cents (EUR 127,054.5601.-) is to be allocated as follows:

- EUR 1,280.- to be allocated to the share capital account of the Company;
- EUR 125,774.5601.- to be allocated to the share premium reserve account of the Company;

PHM Holdco 7 S.a r.l., hereby declares that it subscribes for 3,673 Class A Shares, 3,673 Class B Shares, 3,673 Class C Shares, 3,673 Class D Shares, 3,673 Class E Shares, 3,673 Class F Shares, 3,673 Class G Shares, 3,673 Class H Shares, 3,673 Class I Shares and 3,673 Class J Shares newly issued by the Company, all in registered form, having a par value of one euro (EUR 1.-) each and fully pays up such shares by a contribution in cash in the amount of five million two hundred

thirty thousand five hundred forty-eight United States dollar and thirty-five cents (USD 5,230,548.35.-), being the United States dollar equivalent of three million six hundred seventy-two thousand three hundred sixty-four euro and two hundred fourteen cents (EUR 3,672,364.214.-), at the applicable exchange rate of USD 1 = EUR 1,4243 on August 20, 2009.

The contribution of cash in an aggregate amount of three million six hundred seventy-two thousand three hundred sixty-four euro and two hundred fourteen cents (EUR 3,672,364.214.-) is to be allocated as follows:

- EUR 36,730.- to be allocated to the share capital account of the Company;
- EUR 3,635,634.214.- to be allocated to the share premium reserve account of the Company;

The total amount of the contribution is at the disposal of the Company, evidence of which has been given to the undersigned notary.

The shareholders resolve to record that the share holding in the Company is, further to the creation of the classes of redeemable shares, the re-allocation of the existing shares into different classes of shares and the share capital increase as follows:

FR XI-D Offshore AIV, L.P.

- 10,041 Class A Shares
- 10,041 Class B Shares
- 10,041 Class C Shares
- 10,041 Class D Shares
- 10,041 Class E Shares
- 10,041 Class F Shares
- 10,041 Class G Shares
- 10,041 Class H Shares
- 10,041 Class I Shares
- 10,041 Class J Shares

First Reserve Fund XII, L.P.

- 7,692 Class A Shares
- 7,692 Class B Shares
- 7,692 Class C Shares
- 7,692 Class D Shares
- 7,692 Class E Shares
- 7,692 Class F Shares
- 7,692 Class G Shares
- 7,692 Class H Shares
- 7,692 Class I Shares
- 7,692 Class J Shares

FR XII-A Parallel Vehicle, L.P.

- 139 Class A Shares
- 139 Class B Shares
- 139 Class C Shares
- 139 Class D Shares
- 139 Class E Shares
- 139 Class F Shares
- 139 Class G Shares
- 139 Class H Shares
- 139 Class I Shares
- 139 Class J Shares

PHM Holdco 7 S.a r.l.

- 3,673 Class A Shares
- 3,673 Class B Shares
- 3,673 Class C Shares
- 3,673 Class D Shares
- 3,673 Class E Shares
- 3,673 Class F Shares
- 3,673 Class G Shares
- 3,673 Class H Shares

3,673 Class I Shares

3,673 Class J Shares

#### *Fourth resolution*

In order to reflect the resolutions taken above, the sole shareholder resolves to amend articles 5.1. and 6.4 of the Company's articles of association, which shall henceforth all read as follows:

" **5.1.** The share capital is set at two hundred fifteen thousand four hundred fifty euro (EUR 215,450.-).

It is divided into ten classes of shares consisting of:

twenty-one thousand five hundred forty-five (21,545) class A shares (the "Class A Shares");

twenty-one thousand five hundred forty-five (21,545) class B shares (the "Class B Shares");

twenty-one thousand five hundred forty-five (21,545) class C shares (the "Class C Shares");

twenty-one thousand five hundred forty-five (21,545) class D shares (the "Class D Shares");

twenty-one thousand five hundred forty-five (21,545) class E shares (the "Class E Shares");

twenty-one thousand five hundred forty-five (21,545) class F shares (the "Class F Shares");

twenty-one thousand five hundred forty-five (21,545) class G shares (the "Class G Shares");

twenty-one thousand five hundred forty-five (21,545) class H shares (the "Class H Shares");

twenty-one thousand five hundred forty-five (21,545) class I shares (the "Class I Shares");

and

twenty-one thousand five hundred forty-five (21,545) class J shares (the "Class J Shares");

All these two hundred fifteen thousand four hundred fifty (215,450) shares in registered form, have a nominal value of one euro (EUR 1.-) each, and are all subscribed and fully paid-up."

" **6.4.** The Company may redeem, within the limits set forth in the Law, each of the Class A to Class J Shares, provided that such redemption is immediately followed by a decrease of its subscribed capital by cancellation of the redeemed shares, under the following terms and conditions:

- the classes of shares must be redeemed in the reverse alphabetic order (starting with the Class J Shares and ending with the Class A Shares);

- a class of shares may only be redeemed in full;

- the redemption price of each redeemed share shall be calculated by dividing the amount of the Available Amount (as defined below) by the number of shares in issue in the class of shares to be redeemed;

- the Available Amount shall be determined by the manager or the board of managers as the case may be and approved by the general meeting of shareholders on the basis of interim accounts of the Company. Said interim accounts of the Company will be prepared based on a date which is not earlier than eight days from the date of the reduction of the share capital and the cancellation of the shares of the relevant class. The Available Amount shall be equal to the total net profits of the Company, including any carried forward profits ("P") (i) less any losses including carried forward losses ("L") (ii) plus any freely distributable share premium (up to the amount of L) as well as any other freely distributable reserves ("SR") less (ii) any sums to be placed into reserve(s) pursuant to the requirements of the law or of the articles at the time of determination ("LR"). Such Available Amount is expressed in the following equation:  $P - L + SR - LR$ ;

- the redemption shall be carried out by a resolution of the sole shareholder, or in case of plurality of shareholders, by a resolution taken by a vote of the majority (in number) of the shareholders, representing at least seventy-five percent (75%) of the share capital;

- the redemption of the redeemable shares shall be immediately followed by a capital decrease of the Company by cancellation of the redeemed shares."

#### *Fifth resolution*

In order to reflect the resolutions taken above, the shareholders resolve to amend and completely restate the Company's Articles which shall henceforth read as follows:

### **I. Name - Registered office - Object - Duration**

**Art. 1. Name.** The name of the company is "Eurocredit Value Opportunities I S.à.r.l." (the Company). The Company is a private limited liability company (société à responsabilité limitée) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg and, in particular, the law of August 10, 1915, on commercial companies, as amended (the Law), and these articles of incorporation (the Articles).

#### **Art. 2. Registered office.**

2.1. The registered office of the Company is established in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the municipality by a resolution of the board of managers (the Board). The registered office may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.



2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the Board. Where the Board determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events may interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these circumstances. Such temporary measures have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, remains a Luxembourg incorporated company.

### **Art. 3. Corporate object.**

3.1 The purpose of the Company is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such participations. The Company may in particular acquire by subscription, purchase and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally, any securities and financial instruments issued by any public or private entity. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin.

3.2. The Company may borrow in any form, except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and any kind of debt and equity securities. The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings, to its subsidiaries, affiliated companies and any other companies. The Company may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or some of its assets to guarantee its own obligations and those of any other company, and, generally, for its own benefit and that of any other company or person. For the avoidance of doubt, the Company may not carry out any regulated activities of the financial sector without having obtained the required authorisation.

3.3. The Company may use any techniques and instruments to efficiently manage its investments and to protect itself against credit risks, currency exchange exposure, interest rate risks and other risks.

3.4. The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property which, directly or indirectly, favour or relate to its corporate object.

### **Art. 4. Duration.**

4.1 The Company is formed for an unlimited duration.

4.2. The Company is not dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several shareholders.

## **II. Capital - Shares**

### **Art. 5. Capital.**

5.1. The share capital is set at two hundred fifteen thousand four hundred fifty euro (EUR 215,450.-).

It is divided into ten classes of shares consisting of:

twenty-one thousand five hundred forty-five (21,545) class A shares (the "Class A Shares");

twenty-one thousand five hundred forty-five (21,545) class B shares (the "Class B Shares");

twenty-one thousand five hundred forty-five (21,545) class C shares (the "Class C Shares");

twenty-one thousand five hundred forty-five (21,545) class D shares (the "Class D Shares");

twenty-one thousand five hundred forty-five (21,545) class E shares (the "Class E Shares");

twenty-one thousand five hundred forty-five (21,545) class F shares (the "Class F Shares");

twenty-one thousand five hundred forty-five (21,545) class G shares (the "Class G Shares");

twenty-one thousand five hundred forty-five (21,545) class H shares (the "Class H Shares");

twenty-one thousand five hundred forty-five (21,545) class I shares (the "Class I Shares");

and

twenty-one thousand five hundred forty-five (21,545) class J shares (the "Class J Shares");

All these two hundred fifteen thousand four hundred fifty (215,450) shares in registered form, have a nominal value of one euro (EUR 1.-) each, and are all subscribed and fully paid-up.

5.2. The share capital may be increased or decreased in one or several times by a resolution of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

### **Art. 6. Shares.**

6.1. The shares are indivisible and the Company recognises only one (1) owner per share.

6.2. Shares are freely transferable among shareholders.

Where the Company has a sole shareholder, shares are freely transferable to third parties.

Where the Company has more than one shareholder, the transfer of shares (inter vivos) to third parties is subject to the prior approval of the shareholders representing at least three-quarters (3/4) of the share capital.

The transfer of shares by reason of death to third parties must be approved by the shareholders representing three-quarters (3/4) of the rights owned by the survivors.

A share transfer is only binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the Civil Code.

6.3. A register of shareholders is kept at the registered office and may be examined by each shareholder upon request.

6.4. The Company may redeem, within the limits set forth in the Law, each of the Class A to Class J Shares, provided that such redemption is immediately followed by a decrease of its subscribed capital by cancellation of the redeemed shares, under the following terms and conditions:

- the classes of shares must be redeemed in the reverse alphabetic order (starting with the Class J Shares and ending with the Class A Shares);
- a class of shares may only be redeemed in full;
- the redemption price of each redeemed share shall be calculated by dividing the amount of the Available Amount (as defined below) by the number of shares in issue in the class of shares to be redeemed;
- the Available Amount shall be determined by the manager or the board of managers as the case may be and approved by the general meeting of shareholders on the basis of interim accounts of the Company. Said interim accounts of the Company will be prepared based on a date which is not earlier than eight days from the date of the reduction of the share capital and the cancellation of the shares of the relevant class. The Available Amount shall be equal to the total net profits of the Company, including any carried forward profits ("P") (i) less any losses including carried forward losses ("L") (ii) plus any freely distributable share premium (up to the amount of L) as well as any other freely distributable reserves ("SR") less (ii) any sums to be placed into reserve(s) pursuant to the requirements of the law or of the articles at the time of determination ("LR"). Such Available Amount is expressed in the following equation:  $P - L + SR - LR$ ;
- the redemption shall be carried out by a resolution of the sole shareholder, or in case of plurality of shareholders, by a resolution taken by a vote of the majority (in number) of the shareholders, representing at least seventy-five percent (75%) of the share capital;
- the redemption of the redeemable shares shall be immediately followed by a capital decrease of the Company by cancellation of the redeemed shares."

### III. Management - Representation

#### Art. 7. Appointment and Removal of managers.

7.1. The Company is managed by one or more managers appointed by a resolution of the shareholders, which sets the term of their office. The managers need not be shareholders.

7.2. The managers may be removed at any time (with or without cause) by a resolution of the shareholders.

**Art. 8. Board of managers.** If several managers are appointed, they constitute the board of managers (the Board) composed of class A managers, class B managers and class C managers.

#### 8.1. Powers of the board of managers

- (i) All powers not expressly reserved to the shareholder(s) by the Law or the Articles fall within the competence of the Board, who has all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the corporate object.
- (ii) Special and limited powers may be delegated for specific matters to one or more agents by the Board.

#### 8.2. Procedure

- (i) The Board meets upon the request of any two (2) managers, at the place indicated in the convening notice which, in principle, is in Luxembourg.
- (ii) Written notice of any meeting of the Board is given to all managers at least twenty-four (24) hours in advance, except in case of emergency, the nature and circumstances of which are set forth in the notice of the meeting.
- (iii) No notice is required if all members of the Board are present or represented and if they state to have full knowledge of the agenda of the meeting. Notice of a meeting may also be waived by a manager, either before or after a meeting. Separate written notices are not required for meetings that are held at times and places indicated in a schedule previously adopted by the Board.
- (iv) A manager may grant a power of attorney to another manager in order to be represented at any meeting of the Board.

(v) The Board can validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented and at least one class A manager and one class B manager are present or represented. Resolutions of the Board are validly taken by a majority of the votes cast provided that at least one class A manager and one class B manager approve the resolution. The resolutions of the Board are recorded in minutes signed by the chairman of the meeting or, if no chairman has been appointed, by all the managers present or represented.

(vi) Any manager may participate in any meeting of the Board by telephone or video conference or by any other means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to identify, hear and speak to each other. The participation by these means is deemed equivalent to a participation in person at a meeting duly convened and held.

(vii) Circular resolutions signed by all the managers (the Managers Circular Resolutions), are valid and binding as if passed at a Board meeting duly convened and held and bear the date of the last signature.

### 8.3. Representation

(i) The Company is bound towards third parties in all matters by the joint signatures of one class A manager and one class B manager.

(ii) The Company is also bound towards third parties by the signature of any persons to whom special powers have been delegated.

### Art. 9. Sole manager.

9.1. If the Company is managed by a sole manager, any reference in the Articles to the Board or the managers is to be read as a reference to such sole manager, as appropriate.

9.2. The Company is bound towards third parties by the signature of the sole manager.

9.3. The Company is also bound towards third parties by the signature of any persons to whom special powers have been delegated.

### Art. 10. Liability of the managers.

10.1. The managers may not, by reason of their mandate, be held personally liable for any commitments validly made by them in the name of the Company, provided such commitments comply with the Articles and the Law.

## IV. Shareholder(s)

### Art. 11. General meetings of shareholders and Shareholders circular resolutions.

#### 11.1. Powers and voting rights

(i) Resolutions of the shareholders are adopted at a general meeting of shareholders (the General Meeting) or by way of circular resolutions (the Shareholders Circular Resolutions) in case the number of shareholders of the Company is less or equal to twenty-five.

(ii) Where resolutions are to be adopted by way of Shareholders Circular Resolutions, the text of the resolutions is sent to all the shareholders, in accordance with the Articles. Shareholders Circular Resolutions signed by all the shareholders are valid and binding as if passed at a General Meeting duly convened and held and bear the date of the last signature.

(iii) Each share entitles to one (1) vote.

#### 11.2. Notices, quorum, majority and voting procedures

(i) The shareholders are convened to General Meetings or consulted in writing at the initiative of any manager or shareholders representing more than one-half (1/2) of the share capital.

(ii) Written notice of any General Meeting is given to all shareholders at least eight (8) calendar days in advance of the date of the meeting, except in case of emergency, the nature and circumstances of which are set forth in the notice of the meeting.

(iii) General Meetings are held at such place and time specified in the notices.

(iv) If all the shareholders are present or represented and consider themselves as duly convened and informed of the agenda of the meeting, the General Meeting may be held without prior notice.

(v) A shareholder may grant a written power of attorney to another person, whether or not a shareholder, in order to be represented at any General Meeting.

(vi) Resolutions to be adopted at General Meetings or by way of Shareholders Circular Resolutions are passed by shareholders owning more than one-half (1/2) of the share capital. If this majority is not reached at the first General Meeting or first written consultation, the shareholders are convened by registered letter to a second General Meeting or consulted a second time and the resolutions are adopted at the General Meeting or by Shareholders Circular Resolutions by a majority of the votes cast, regardless of the proportion of the share capital represented.

(vii) The Articles are amended with the consent of a majority (in number) of shareholders owning at least three-quarters (3/4) of the share capital.

(viii) Any change in the nationality of the Company and any increase of a shareholder's commitment in the Company require the unanimous consent of the shareholders.

### Art. 12. Sole shareholder.

12.1 Where the number of shareholders is reduced to one (1), the sole shareholder exercises all powers conferred by the Law to the General Meeting.

12.2. Any reference in the Articles to the shareholders and the General Meeting or to Shareholders Circular Resolutions is to be read as a reference to such sole shareholder or the resolutions of the latter, as appropriate.

12.3. The resolutions of the sole shareholder are recorded in minutes or drawn up in writing.

## V. Annual accounts - Allocation of profits - Supervision

### Art. 13. Financial year and Approval of annual accounts.

13.1. The financial year begins on the first (1) of May and ends on the thirty (30) of April of each year.

13.2. Each year, the Board prepares the balance sheet and the profit and loss account, as well as an inventory indicating the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarising the Company's commitments and the debts of the manager(s) and shareholders towards the Company.

13.3. Each shareholder may inspect the inventory and the balance sheet at the registered office.

13.4. The balance sheet and profit and loss account are approved at the annual General Meeting or by way of Shareholders Circular Resolutions within six (6) months from the closing of the financial year.

13.5. In case the number of shareholders of the Company exceeds twenty-five (25), the annual General Meeting shall be held each year on the first Tuesday of October each year at 3.00 pm at the registered office of the Company, and if such day is not a day on which banks are opened for general business in the city of Luxembourg (i.e. a Business Day), on the next following Business Day at the same time and place.

### Art. 14. Commissaire aux comptes - Réviseurs d'entreprises.

14.1. In case the number of shareholders of the Company exceeds twenty-five (25), the supervision of the Company shall be entrusted to one or more statutory auditor(s) (commissaire(s) aux comptes), who may or may not be shareholders.

14.1 The operations of the Company are supervised by one or several réviseurs d'entreprises, when so required by law.

14.2. The shareholders appoint the commissaires aux comptes, if any and réviseurs d'entreprises, if any, and determine their number, remuneration and the term of their office, which may not exceed six (6) years. The commissaires aux comptes and the réviseurs d'entreprises may be reappointed.

### Art. 15. Allocation of profits.

15.1. From the annual net profits of the Company, five per cent (5%) is allocated to the reserve required by Law. This allocation ceases to be required when the legal reserve reaches an amount equal to ten per cent (10%) of the share capital.

15.2. The shareholders determine how the balance of the annual net profits is disposed of. It may allocate such balance to the payment of a dividend, transfer such balance to a reserve account or carry it forward.

15.3. Interim dividends may be distributed, at any time, under the following conditions:

(i) interim accounts are drawn up by the Board;

(ii) these interim accounts show that sufficient profits and other reserves (including share premium) are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed profits made since the end of the last financial year for which the annual accounts have been approved, if any, increased by carried forward profits and distributable reserves, and decreased by carried forward losses and sums to be allocated to the legal reserve;

(iii) the decision to distribute interim dividends must be taken by the shareholders within two (2) months from the date of the interim accounts;

(iv) the rights of the creditors of the Company are not threatened, taking into account the assets of the Company; and

(v) where the interim dividends paid exceed the distributable profits at the end of the financial year, the shareholders must refund the excess to the Company.

## VI. Dissolution - Liquidation

16.1. The Company may be dissolved at any time, by a resolution of the shareholders, adopted with the consent of a majority (in number) of shareholders owning at least three-quarters (3/4) of the share capital. The shareholders appoint one or several liquidators, who need not be shareholders, to carry out the liquidation and determine their number, powers and remuneration. Unless otherwise decided by the shareholders, the liquidators have the broadest powers to realise the assets and pay the liabilities of the Company.

16.2. The surplus after the realisation of the assets and the payment of the liabilities is distributed to the shareholders in proportion to the shares held by each of them.

## VII. General provisions

17.1. Notwithstanding any other provision of the articles of association, no power or right conferred by these articles of association may be exercised in a manner inconsistent with any shareholders' agreement entered into by and between the shareholders, from time to time. This article may only be amended with the unanimous prior consent of the shareholders.

17.2. Notices and communications are made or waived and the Managers Circular Resolutions as well as the Shareholders Circular Resolutions are evidenced in writing, by telegram, telefax, e-mail or any other means of electronic communication.

17.3. Powers of attorney are granted by any of the means described above. Powers of attorney in connection with Board meetings may also be granted by a manager in accordance with such conditions as may be accepted by the Board.

17.4. Signatures may be in handwritten or electronic form, provided they fulfil all legal requirements to be deemed equivalent to handwritten signatures. Signatures of the Managers Circular Resolutions or the Shareholders Circular Resolutions, as the case may be, are affixed on one original or on several counterparts of the same document, all of which taken together constitute one and the same document.

17.5. All matters not expressly governed by the Articles are determined in accordance with the Law and, subject to any non waivable provisions of the law, any agreement entered into by the shareholders from time to time.

#### *Sixth resolution*

The shareholders resolve to approve in accordance with article 189 of the law of 10 August 1915 on commercial companies of the transfer by (i) FR XI-D Offshore AIV, L.P. of one hundred twenty-seven (127) Class A Shares, one hundred twenty-seven (127) Class B Shares, one hundred twenty-seven (127) Class C Shares, one hundred twenty-seven (127) Class D Shares, one hundred twenty-seven (127) Class E Shares, one hundred twenty-seven (127) Class F Shares, one hundred (127) Class G Shares, one hundred twenty-seven (127) Class H Shares, one hundred twenty seven (127) Class I Shares and one hundred twenty-seven (127) Class J Shares it holds in the share capital of the Company (ii) by First Reserve Fund XII, LP. of ninety-eight (98) Class A Shares, ninety-eight (98) Class B Shares, ninety-eight (98) Class C Shares, ninety-eight (98) Class D Shares, ninety-eight (98) Class E Shares, ninety-eight (98) Class F Shares, ninety-eight (98) Class G Shares, ninety-eight (98) Class H Shares, ninety-eight (98) Class I Shares and ninety-eight (98) Class J Shares it holds in the share capital of the Company and (iii) by FR XII-A Parallel Vehicle L.P. of two (2) Class A Shares, two (2) Class B Shares, two (2) Class C Shares, two (2) Class D Shares, two (2) Class E Shares, two (2) Class F Shares, two (2) Class G Shares, two (2) Class H Shares, two (2) Class I Shares and two (2) Class J Shares it holds in the share capital of the Company to PHM Holdco 7 S.a r.l.

#### *Seventh resolution*

The shareholders resolve that (i) FR XI-D Offshore AIV, L.P. transfers one hundred twenty-seven (127) Class A Shares, one hundred twenty-seven (127) Class B Shares, one hundred twenty-seven (127) Class C Shares, one hundred twenty-seven (127) Class D Shares, one hundred twenty-seven (127) Class E Shares, one hundred twenty-seven (127) Class F Shares, one hundred (127) Class G Shares, one hundred twenty-seven (127) Class H Shares, one hundred twenty seven (127) Class I Shares and one hundred twenty-seven (127) Class J Shares it holds in the share capital of the Company, (ii) First Reserve Fund XII, LP. transfers ninety-eight (98) Class A Shares, ninety-eight (98) Class B Shares, ninety-eight (98) Class C Shares, ninety-eight (98) Class D Shares, ninety-eight (98) Class E Shares, ninety-eight (98) Class F Shares, ninety-eight (98) Class G Shares, ninety-eight (98) Class H Shares, ninety-eight (98) Class I Shares and ninety-eight (98) Class J Shares it holds in the share capital of the Company and (iii) FR XII-A Parallel Vehicle L.P. transfers two (2) Class A Shares, two (2) Class B Shares, two (2) Class C Shares, two (2) Class D Shares, two (2) Class E Shares, two (2) Class F Shares, two (2) Class G Shares, two (2) Class H Shares, two (2) Class I Shares and two (2) Class J Shares it holds in the share capital of the Company to PHM Holdco 7 S.a r.l. in consideration for a purchase price of respectively (i) one thousand two hundred seventy euro (EUR 1,270.-), (ii) nine hundred eighty euro (EUR 980.-) and (iii) twenty euro (EUR 20.-).

The shareholders resolve that as a result of the transfer the share holding in the Company is as follows:

FR XI-D Offshore AIV, L.P.

9,914 Class A Shares

9,914 Class B Shares

9,914 Class C Shares

9,914 Class D Shares

9,914 Class E Shares

9,914 Class F Shares

9,914 Class G Shares

9,914 Class H Shares

9,914 Class I Shares

9,914 Class J Shares

First Reserve Fund XII, L.P.

7,594 Class A Shares

7,594 Class B Shares

7,594 Class C Shares

7,594 Class D Shares

7,594 Class E Shares  
7,594 Class F Shares  
7,594 Class G Shares  
7,594 Class H Shares  
7,594 Class I Shares  
7,594 Class J Shares  
FR XII-A Parallel Vehicle, L.P.  
137 Class A Shares  
137 Class B Shares  
137 Class C Shares  
137 Class D Shares  
137 Class E Shares  
137 Class F Shares  
137 Class G Shares  
137 Class H Shares  
137 Class I Shares  
137 Class J Shares  
PHM Holdco 7 S.à r.l.  
3,900 Class A Shares  
3,900 Class B Shares  
3,900 Class C Shares  
3,900 Class D Shares  
3,900 Class E Shares  
3,900 Class F Shares  
3,900 Class G Shares  
3,900 Class H Shares  
3,900 Class I Shares  
3,900 Class J Shares

*Eighth resolution*

The shareholders resolve to amend the register of shareholders of the Company in order to reflect the above changes and empowers and authorizes any manager of the Company and any employee of ATC Corporate Services (Luxembourg) S.A, acting individually, to proceed on behalf of the Company to the registration of the re-allocation of the shares, the newly issued shares and the transfer of shares in the register of shareholders of the Company.

*Ninth resolution*

The shareholders resolve to appoint, with immediate effect, as class C manager of the Company for an indefinite period:

- Mr. Selahattin Zoralioğlu, Vice President, born on May 13, 1977 in Ankara (Turkey), with professional address at 25 Park Lane, London, W1K 1RA, United Kingdom.

*Estimate of costs*

The expenses, costs, remunerations and charges in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated to be approximately six thousand euros.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille neuf, le vingt et unième jour du mois d'août,

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

**ONT COMPARU:**

FR XI-D Offshore AIV, L.P., une société en commandite simple sous le régime d'exemption fiscale (exempted limited partnership) existante selon les lois des Iles Caïmans, ayant son siège social à Walkers Corporate Services Limited, Walker House, 87 Mary Street, George Town, Grand Cayman, KY1-9005, les Iles Caïmans, immatriculée sous le numéro 21032 agissant via son associé commandité FR XI Offshore GP, L.P., agissant via son associé commandité FR XI Offshore GP Limited;

ici représentée par Sophie Arvieux, avocate, avec adresse professionnelle au 18-20, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé,

First Reserve Fund XII, L.P., une société en commandite simple sous le régime d'exemption fiscale (exempted limited partnership) existante selon les lois des Iles Caïmans, ayant son siège social à Walkers Corporate Services Limited, Walker House, 87 Mary Street, George Town, Grand Cayman, KY1-9005, les Iles Caïmans, immatriculée sous le numéro 25570 agissant via son associé commandité First Reserve GP XII, L.P., agissant via son associé commandité First Reserve GP XII Limited;

ici représentée par Claire Benedetti, avocat, avec adresse professionnelle au 18-20, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, FR XII-A Parallel Vehicle, L.P., une société en commandite simple sous le régime d'exemption fiscale (exempted limited partnership) existante selon les lois des Iles Caïmans, ayant son siège social à Walkers Corporate Services Limited, Walker House, 87 Mary Street, George Town, Grand Cayman, KY1-9005, les Iles Caïmans, immatriculée sous le numéro 26643 agissant via son associé commandité First Reserve GP XII, L.P., agissant via son associé commandité First Reserve GP XII Limited;

ici représentée par Sophie Arvieux, avocate, avec adresse professionnelle au 18-20, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé,

PHM Holdco 7 S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 68-70 Boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 145.066, avec un capital social de 12.500,- EUR; ici représentée par Sophie Arvieux, avocate, avec adresse professionnelle au 18-20, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Lesdites procurations, après avoir été signées "ne varietur" par les mandataires des parties comparantes et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour les formalités de l'enregistrement. Les parties comparantes, représentées comme indiqué ci-dessus, ont requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I. FR XI-D Offshore AIV, L.P., First Reserve Fund XII, L.P. et FR XII-A Parallel Vehicle, LP. sont les associés de Eurocredit Value Opportunities I S.à r.l., une société à responsabilité limitée, constituée et régie selon les lois du Grand Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 13-15 Avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro 146.111 et ayant un capital social d'un montant de EUR 12.500 (la Société) et détiennent ensemble toutes les parts sociales émises par la Société.

II. Que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

1. Création de classes de parts sociales rachetables et réaffectation des parts sociales existantes en dix (10) classes de parts sociales rachetables;

2. Augmentation du capital social de la Société d'un montant de deux cent deux mille neuf cent cinquante euros (EUR 202.950,-) afin de porter le capital de son montant actuel de douze mille cinq cents Euros (EUR 12.500,-) représenté par mille deux cent cinquante (1.250) Parts Sociales de Classe A, mille deux cent cinquante (1.250) Parts Sociales de Classe B, mille deux cent cinquante (1.250) Parts Sociales de Classe C, mille deux cent cinquante (1.250) Parts Sociales de Classe D, mille deux cent cinquante (1.250) Parts Sociales de Classe E, mille deux cent cinquante (1.250) Parts Sociales de Classe F, mille deux cent cinquante (1.250) Parts Sociales de Classe G, mille deux cent cinquante (1.250) Parts Sociales de Classe H, mille deux cent cinquante (1.250) Parts Sociales de Classe I et mille deux cent cinquante (1.250) Parts Sociales de Classe J à deux cent quinze mille quatre cent cinquante euros (EUR 215.450,-), représenté par vingt et un mille cinq cent quarante-cinq (21.545) Parts Sociales de Classe A, vingt et un mille cinq cent quarante-cinq (21.545) Parts Sociales de Classe B, vingt et un mille cinq cent quarante-cinq (21.545) Parts Sociales de Classe C, vingt et un mille cinq cent quarante-cinq (21.545) Parts Sociales de Classe D, vingt et un mille cinq cent quarante-cinq (21.545) Parts Sociales de Classe E, vingt et un mille cinq cent quarante-cinq (21.545) Parts Sociales de Classe F, vingt et un mille cinq cent quarante-cinq (21.545) Parts Sociales de Classe G, vingt et un mille cinq cent quarante-cinq (21.545) Parts Sociales de Classe H, vingt et un mille cinq cent quarante-cinq (21.545) Parts Sociales de Classe I et vingt et un mille cinq cent quarante-cinq (21.545) Parts Sociales de Classe J par l'émission de vingt mille deux cent quatre-vingt quinze (20.295) Parts Sociales de Classe A, vingt mille deux cent quatre-vingt quinze (20.295) Parts Sociales de Classe B, vingt mille deux cent quatre-vingt quinze (20.295) Parts Sociales de Classe C, vingt mille deux cent quatre-vingt quinze (20.295) Parts Sociales de Classe D, vingt mille deux cent quatre-vingt quinze (20.295) Parts Sociales de Classe E, vingt mille deux cent quatre-vingt quinze (20.295) Parts Sociales de Classe F, vingt mille deux cent quatre-vingt quinze (20.295) Parts Sociales de Classe G, vingt mille deux cent quatre-vingt quinze (20.295) Parts Sociales de Classe H, vingt mille deux cent quatre-vingt quinze (20.295) Parts Sociales de Classe I et vingt mille deux cent quatre-vingt quinze (20.295) Parts Sociales de Classe J ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune, toutes sous forme nominative et ayant les mêmes droits et obligations qui leur sont attachés que les parts sociales existantes;

3. Souscription à et libération de l'augmentation du capital social mentionnée au point (1) par un apport en numéraire d'un montant de vingt-huit million neuf cent deux mille neuf cent trois Dollars américains et quatre-vingt six cents (USD 28.902.930,86) au taux de change applicable le 20 août 2009 (USD 1 = 1.4243 EUR) et affectation au compte de réserve de prime d'émission de la Société;

4. Modification des articles 5.1 et 6.4 des statuts de la Société afin de refléter la création de classes de parts sociales rachetables, la réaffectation des parts sociales existantes en dix (10) classes de parts sociales rachetables et l'augmentation de capital adoptées aux points (1) à (3) ci-dessus, qui auront tous désormais la teneur suivante:

" **5.1.** Le capital social est fixé à deux cent quinze mille quatre cent cinquante euros (EUR 215.450,-).

Il est divisé en dix classes de parts sociales composées de:

vingt et un mille cinq cent quarante-cinq (21.545) parts sociales de classe A (les "Parts Sociales de Classe A");  
vingt et un mille cinq cent quarante-cinq (21.545) parts sociales de classe B (les "Parts Sociales de Classe B");  
vingt et un mille cinq cent quarante-cinq (21.545) parts sociales de classe C (les "Parts Sociales de Classe C");  
vingt et un mille cinq cent quarante-cinq (21.545) parts sociales de classe D (les "Parts Sociales de Classe D");  
vingt et un mille cinq cent quarante-cinq (21.545) parts sociales de classe E (les "Parts Sociales de Classe E");  
vingt et un mille cinq cent quarante-cinq (21.545) parts sociales de classe F (les "Parts Sociales de Classe F");  
vingt et un mille cinq cent quarante-cinq (21.545) parts sociales de classe G (les "Parts Sociales de Classe G");  
vingt et un mille cinq cent quarante-cinq (21.545) parts sociales de classe H (les "Parts Sociales de Classe H");  
vingt et un mille cinq cent quarante-cinq (21.545) parts sociales de classe I (les "Parts Sociales de Classe I"); et  
vingt et un mille cinq cent quarante-cinq (21.545) parts sociales de classe J (les "Parts Sociales de Classe J");

Toutes ces deux cent quinze mille quatre cent cinquante (215.450) parts sociales sous forme nominative, ont une valeur nominale de EUR 1 (un euro) chacune, et sont toutes souscrites et entièrement libérées."

" **6.4.** La Société peut racheter, dans les limites fixées par la Loi, chacune des Parts Sociales de Classes A à Classe J, à condition que ce rachat soit immédiatement suivi, d'une réduction du capital social souscrit par voie d'annulation des parts sociales rachetées, selon les modalités suivantes:

- les classes de parts sociales doivent être rachetées dans le sens inverse de l'ordre alphabétique (commençant avec les Parts Sociales de Classe J et finissant avec les Parts Sociales de Classe A);
- une classe de parts sociales peut seulement être rachetée entièrement;
- le prix de rachat de chaque part sociale rachetée doit être calculé en divisant le montant du Montant Disponible (tel que défini ci-après) par le nombre de parts sociales émises dans la classe de parts sociales devant être rachetée;
- le Montant Disponible doit être déterminé par le gérant ou le conseil de gérance, selon le cas et approuvé par l'assemblée générale des associés sur base des comptes intermédiaires de la Société. Lesdits comptes intermédiaires de la Société seront préparés sur base d'une date de moins de huit jours à compter de la date de la réduction du capital et de l'annulation des parts sociales de la classe en question. Le Montant Disponible sera égal au total des bénéfices nets de la Société, y compris tous bénéfices reportés ("P"), (i) moins toutes pertes, y compris les pertes reportées ("L") (ii) plus toutes réserves de prime d'émission librement distribuables (jusqu'à hauteur du montant de L) ainsi que toutes autres réserves librement distribuables ("SR") moins (ii) toutes sommes mises en réserve(s) conformément aux dispositions de la loi ou des statuts au moment de la détermination ("LR"). Ce Montant Disponible est déterminé par l'équation suivante:  $P - L + SR - LR$ ;
- le rachat sera effectué par une décision de l'associé unique, ou en cas de pluralité d'associés, par une décision prise par la majorité des associés, représentant au moins soixante-quinze pourcent (75%) du capital social;
- le rachat des parts sociales rachetables sera immédiatement suivi d'une réduction de capital de la Société par voie d'annulation des parts sociales rachetées."

5. Reformulation subséquente complète des statuts de la Société;

6. Approbation conformément à l'article 189 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales de la cession par (i) FR XI-D Offshore AIV, L.P. de cent vingt sept (127) Parts Sociales de Classe A, cent vingt sept (127) Parts Sociales de Classe B, cent vingt sept (127) Parts Sociales de Classe C, cent vingt sept (127) Parts Sociales de Classe D, cent vingt sept (127) Parts Sociales de Classe E, cent vingt sept (127) Parts Sociales de Classe F, cent vingt sept (127) Parts Sociales de Classe G, cent vingt sept (127) Parts Sociales de Classe H, cent vingt sept (127) Parts Sociales de Classe I et cent vingt sept (127) Parts Sociales de Classe J il détient dans le capital social de la Société (ii) par First Reserve Fund XII, LP. de quatre-vingt huit (98) Parts Sociales de Classe A, quatre-vingt huit (98) Parts Sociales de Classe B, quatre-vingt huit (98) Parts Sociales de Classe C, quatre-vingt huit (98) Parts Sociales de Classe D, quatre-vingt huit (98) Parts Sociales de Classe E, quatre-vingt huit (98) Parts Sociales de Classe F, quatre-vingt huit (98) Parts Sociales de Classe G, quatre-vingt huit (98) Parts Sociales de Classe H, quatre-vingt huit (98) Parts Sociales de Classe I et quatre-vingt huit (98) Parts Sociales de Classe J il détient dans le capital social de la Société et (iii) par FR XII-A Parallel Vehicle L.P. de deux (2) Parts Sociales de Classe A, deux (2) Parts Sociales de Classe B, deux (2) Parts Sociales de Classe C, deux (2) Parts Sociales de Classe D, deux (2) Parts Sociales de Classe E, deux (2) Parts Sociales de Classe F, deux (2) Parts Sociales de Classe G, deux (2) Parts Sociales de Classe H, deux (2) Parts Sociales de Classe I et deux (2) Parts Sociales de Classe J il détient dans le capital social de la Société à PHM Holdco 7 S.à r.l.;

7. Cession par (i) FR XI-D Offshore AIV, L.P. de cent vingt sept (127) Parts Sociales de Classe A, cent vingt sept (127) Parts Sociales de Classe B, cent vingt sept (127) Parts Sociales de Classe C, cent vingt sept (127) Parts Sociales de Classe D, cent vingt sept (127) Parts Sociales de Classe E, cent vingt sept (127) Parts Sociales de Classe F, cent vingt sept (127)



Parts Sociales de Classe G, cent vingt sept (127) Parts Sociales de Classe H, cent vingt sept (127) Parts Sociales de Classe I et cent vingt sept (127) Parts Sociales de Classe J qu'il détient dans le capital social de la Société (ii) par First Reserve Fund XII, L.P. de quatre-vingt huit (98) Parts Sociales de Classe A, quatre-vingt huit (98) Parts Sociales de Classe B, quatre-vingt huit (98) Parts Sociales de Classe C, quatre-vingt huit (98) Parts Sociales de Classe D, quatre-vingt huit (98) Parts Sociales de Classe E, quatre-vingt huit (98) Parts Sociales de Classe F, quatre-vingt huit (98) Parts Sociales de Classe G, quatre-vingt huit (98) Parts Sociales de Classe H, quatre-vingt huit (98) Parts Sociales de Classe I et quatre-vingt huit (98) Parts Sociales de Classe J qu'il détient dans le capital social de la Société et (iii) par FR XII-A Parallel Vehicle L.P. de deux (2) Parts Sociales de Classe A, deux (2) Parts Sociales de Classe B, deux (2) Parts Sociales de Classe C, deux (2) Parts Sociales de Classe D, deux (2) Parts Sociales de Classe E, deux (2) Parts Sociales de Classe F, deux (2) Parts Sociales de Classe G, deux (2) Parts Sociales de Classe H, deux (2) Parts Sociales de Classe I et deux (2) Parts Sociales de Classe J qu'il détient dans le capital social de la Société à PHM Holdco 7 S.à r.l. en échange d'un prix d'acquisition de respectivement (i) mille deux cent soixante dix euros (EUR 1.270), (ii) neuf cent quatre-vingt euros (EUR 980) et (iii) vingt euros (EUR 20);

8. Modification du registre des associés de la Société afin d'y refléter les modifications ci-dessus avec pouvoir et autorité donnés à tout gérant de la Société et à tout employé de ATC Corporate Services (Luxembourg) S.A., agissant individuellement, pour procéder pour le compte de la Société à l'inscription de la réaffectation des parts sociales, des parts sociales nouvellement émises et du transfert des parts sociales dans le registre des associés de la Société;

9. Nomination d'un gérant de classe C de la Société;

10. Divers.

III. Les associés ont pris les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

Les associés décident de créer des classes de parts sociales rachetables et de réaffecter les douze mille cinq cents (12.500) parts sociales existantes en dix classes distinctes de parts sociales comme suit: -mille deux cent cinquante (1.250) parts sociales de classe A (les "Parts Sociales de Classe A");

- mille deux cent cinquante (1.250) parts sociales de classe B (les "Parts Sociales de Classe B");
- mille deux cent cinquante (1.250) parts sociales de classe C (les "Parts Sociales de Classe C");
- mille deux cent cinquante (1.250) parts sociales de classe D (les "Parts Sociales de Classe D");
- mille deux cent cinquante (1.250) parts sociales de classe E (les "Parts Sociales de Classe E");
- mille deux cent cinquante (1.250) parts sociales de classe F (les "Parts Sociales de Classe F");
- mille deux cent cinquante (1.250) parts sociales de classe G (les "Parts Sociales de Classe G");
- mille deux cent cinquante (1.250) parts sociales de classe H (les "Parts Sociales de Classe H");
- mille deux cent cinquante (1.250) parts sociales de classe I (les "Parts Sociales de Classe I"); et
- mille deux cent cinquante (1.250) parts sociales de classe J (les "Parts Sociales de Classe J").

Suite à la réaffectation:

FR XI-D Offshore AIV, L.P. détient six cent vingt-cinq (625) Parts Sociales de Classe A, six cent vingt-cinq (625) Parts Sociales de Classe B, six cent vingt-cinq (625) Parts Sociales de Classe C, six cent vingt-cinq (625) Parts Sociales de Classe D, six cent vingt-cinq (625) Parts Sociales de Classe E, six cent vingt-cinq (625) Parts Sociales de Classe F, six cent vingt-cinq (625) Parts Sociales de Classe G, six cent vingt-cinq (625) Parts Sociales de Classe H, six cent vingt-cinq (625) Parts Sociales de Classe I et six cent vingt-cinq (625) Parts Sociales de Classe J;

First Reserve Fund XII, L.P. détient six cent quatorze (614) Parts Sociales de Classe A, six cent quatorze (614) Parts Sociales de Classe B, six cent quatorze (614) Parts Sociales de Classe C, six cent quatorze (614) Parts Sociales de Classe D, six cent quatorze (614) Parts Sociales de Classe E, six cent quatorze (614) Parts Sociales de Classe F, six cent quatorze (614) Parts Sociales de Classe G, six cent quatorze (614) Parts Sociales de Classe H, six cent quatorze (614) Parts Sociales de Classe I et six cent quatorze (614) Parts Sociales de Classe J; et

FR XII-A Parallel Vehicle, L.P. détient onze (11) Parts Sociales de Classe A, onze (11) Parts Sociales de Classe B, onze (11) Parts Sociales de Classe C, onze (11) Parts Sociales de Classe D, onze (11) Parts Sociales de Classe E, onze (11) Parts Sociales de Classe F, onze (11) Parts Sociales de Classe G, onze (11) Parts Sociales de Classe H, onze (11) Parts Sociales de Classe I et onze (11) Parts Sociales de Classe J.

#### *Deuxième résolution*

Les associés décident d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de Augmentation du capital social de la Société d'un montant de deux cent deux mille neuf cent cinquante euros (EUR 202.950,-) afin de porter le capital de son montant actuel de douze mille cinq cents Euros (EUR 12.500,-) représenté par mille deux cent cinquante (1.250) Parts Sociales de Classe A, mille deux cent cinquante (1.250) Parts Sociales de Classe B, mille deux cent cinquante (1.250) Parts Sociales de Classe C, mille deux cent cinquante (1.250) Parts Sociales de Classe D, mille deux cent cinquante (1.250) Parts Sociales de Classe E, mille deux cent cinquante (1.250) Parts Sociales de Classe F, mille deux cent cinquante (1.250) Parts Sociales de Classe G, mille deux cent cinquante (1.250) Parts Sociales de Classe H, mille deux cent cinquante (1.250) Parts Sociales de Classe I et mille deux cent cinquante (1.250) Parts Sociales de Classe J à deux cent quinze mille quatre

cent cinquante euros (EUR 215.450,-), représenté par vingt et un mille cinq cent quarante-cinq (21.545) Parts Sociales de Classe A, vingt et un mille cinq cent quarante-cinq (21.545) Parts Sociales de Classe B, vingt et un mille cinq cent quarante-cinq (21.545) Parts Sociales de Classe C, vingt et un mille cinq cent quarante-cinq (21.545) Parts Sociales de Classe D, vingt et un mille cinq cent quarante-cinq (21.545) Parts Sociales de Classe E, vingt et un mille cinq cent quarante-cinq (21.545) Parts Sociales de Classe F, vingt et un mille cinq cent quarante-cinq (21.545) Parts Sociales de Classe G, vingt et un mille cinq cent quarante-cinq (21.545) Parts Sociales de Classe H, vingt et un mille cinq cent quarante-cinq (21.545) Parts Sociales de Classe I et vingt et un mille cinq cent quarante-cinq (21.545) Parts Sociales de Classe J par l'émission de vingt mille deux cent quatre-vingt quinze (20.295) Parts Sociales de Classe A, vingt mille deux cent quatre-vingt quinze (20.295) Parts Sociales de Classe B, vingt mille deux cent quatre-vingt quinze (20.295) Parts Sociales de Classe C, vingt mille deux cent quatre-vingt quinze (20.295) Parts Sociales de Classe D, vingt mille deux cent quatre-vingt quinze (20.295) Parts Sociales de Classe E, vingt mille deux cent quatre-vingt quinze (20.295) Parts Sociales de Classe F, vingt mille deux cent quatre-vingt quinze (20.295) Parts Sociales de Classe G, vingt mille deux cent quatre-vingt quinze (20.295) Parts Sociales de Classe H, vingt mille deux cent quatre-vingt quinze (20.295) Parts Sociales de Classe I et vingt mille deux cent quatre-vingt quinze (20.295) Parts Sociales de Classe J ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune, toutes sous forme nominative et ayant les mêmes droits et obligations qui leur sont attachés que les parts sociales existantes;

#### *Troisième résolution*

Les associés acceptent et actent la souscription suivante à et la libération intégrale de l'augmentation de capital social comme suit:

#### *Souscription - Libération*

FR XI-D Offshore AIV, L.P. déclare par la présente qu'il souscrit à 9416 Parts Sociales de Classe A, 9416 Parts Sociales de Classe B, 9416 Parts Sociales de Classe C, 9416 Parts Sociales de Classe D, 9416 Parts Sociales de Classe E, 9416 Parts Sociales de Classe F, 9416 Parts Sociales de Classe G, 9416 Parts Sociales de Classe H, 9416 Parts Sociales de Classe I et 9416 Parts Sociales de Classe J nouvellement émises par la Société, toutes sous forme nominative, ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune et libère intégralement ces parts sociales par un apport en numéraire d'un montant de treize millions quatre cent dix mille neuf cent soixante-trois Dollars américains et quarante-huit cents (USD 13.410.963,48), étant l'équivalent en Dollars américains de neuf million quatre cent quinze mille huit cent vingt-sept euros et sept soixante et un cents (EUR 9.415.827,761), au taux de change applicable de USD 1 = EUR 1.4243 au 20 août 2009.

L'apport en numéraire d'un montant total de neuf million quatre cent quinze mille huit cent vingt-sept euros et sept soixante et un cents (EUR 9.415.827,761) sera affecté comme suit:

- EUR 94.160,- à affecter au compte de capital social de la Société;
- EUR 9.321.667,761,-, à affecter au compte de réserve de prime d'émission de la Société;

First Reserve Fund XII, L.P. déclare par la présente qu'il souscrit à 7078 Parts Sociales de Classe A, 7078 Parts Sociales de Classe B, 7078 Parts Sociales de Classe C, 7078 Parts Sociales de Classe D, 7078 Parts Sociales de Classe E, 7078 Parts Sociales de Classe F, 7078 Parts Sociales de Classe G, 7078 Parts Sociales de Classe H, 7078 Parts Sociales de Classe I et 7078 Parts Sociales de Classe J nouvellement émises par la Société, toutes sous forme nominative, ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune et libère intégralement ces parts sociales par un apport en numéraire d'un montant de dix million quatre-vingt mille quatre cent cinquante-cinq Dollars américains et vingt-deux cents (USD 10.080.455,22), étant l'équivalent en Dollars américains de sept millions soixante dix sept mille quatre cent quatre-vingt euros et trois cent vingt cents (EUR 7.077.480,320,-), au taux de change applicable de USD 1 = EUR 1.4243 au 20 août 2009.

L'apport en numéraire d'un montant total de sept millions soixante dix sept mille quatre cent quatre-vingt euros et trois cent vingt cents (EUR 7.077.480,320,-) sera affecté comme suit:

- EUR 70.780, à affecter au compte de capital social de la Société;
- EUR 7.006.700,320, à affecter au compte de réserve de prime d'émission de la Société;

FR XII-A Parallel Vehicle, L.P. déclare par la présente qu'il souscrit à 128 Parts Sociales de Classe A, 128 Parts Sociales de Classe B, 128 Parts Sociales de Classe C, 128 Parts Sociales de Classe D, 128 Parts Sociales de Classe E, 128 Parts Sociales de Classe F, 128 Parts Sociales de Classe G, 128 Parts Sociales de Classe H, 128 Parts Sociales de Classe I et 128 Parts Sociales de Classe J nouvellement émises par la Société, toutes sous forme nominative, ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune et libère intégralement ces parts sociales par un apport en numéraire d'un montant de cent quatre-vingt mille neuf cent soixante-trois Dollars américains et quatre-vingt un cents (USD 180.963,81), étant l'équivalent en Dollars américains de cent vingt-sept mille cinquante-quatre euros et cinq mille six cent un cents (EUR 127.054,5601), au taux de change applicable de USD 1 = EUR 1.4243 au 20 août 2009.

L'apport en numéraire d'un montant total de cent vingt-sept mille cinquante-quatre euros et cinq mille six cent un cents (EUR 127.054,5601) sera affecté comme suit:

- EUR 1280, à affecter au compte de capital social de la Société;
- EUR 125.774,5601, à affecter au compte de réserve de prime d'émission de la Société;

PHM Holdco 7 S.à r.l. déclare par la présente qu'il souscrit à 3673 Parts Sociales de Classe A, 3673 Parts Sociales de Classe B, 3673 Parts Sociales de Classe C, 3673 Parts Sociales de Classe D, 3673 Parts Sociales de Classe E, 3673 Parts Sociales de Classe F, 3673 Parts Sociales de Classe G, 3673 Parts Sociales de Classe H, 3673 Parts Sociales de Classe I

et 3673 Parts Sociales de Classe J nouvellement émises par la Société, toutes sous forme nominative, ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune et libère intégralement ces parts sociales par un apport en numéraire d'un montant de cinq millions deux cent trente mille cinq cent quarante-huit Dollars américains et trente cinq cents (USD 5.230.548,35), étant l'équivalent en Dollars américains de trois millions six cent soixante douze mille six cent trente-quatre euros et deux cent quatorze cents (EUR 3.672.634,214), au taux de change applicable de USD 1 = EUR 1.4243 au 20 août 2009.

L'apport en numéraire d'un montant total de trois millions six cent soixante douze mille six cent trente-quatre euros et deux cent quatorze cents (EUR 3.672.634,214) sera affecté comme suit:

- EUR 36.730, à affecter au compte de capital social de la Société;
- EUR 3.635.634,214 à affecter au compte de réserve de prime d'émission de la Société;

Le montant total de l'apport est à la disposition de la Société, la preuve ayant été apportée au notaire instrumentant.

Les associés décident d'acter que la participation dans la Société est, suite à la création de classes de parts sociales rachetables, la réaffectation des parts sociales existantes en différentes classes de parts sociales et l'augmentation du capital social, comme suit:

FR XI-D Offshore AIV, L.P.

10041 Parts Sociales de Classe A

10041 Parts Sociales de Classe B

10041 Parts Sociales de Classe C

10041 Parts Sociales de Classe D

10041 Parts Sociales de Classe E

10041 Parts Sociales de Classe F

10041 Parts Sociales de Classe G

10041 Parts Sociales de Classe H

10041 Parts Sociales de Classe I

10041 Parts Sociales de Classe J

First Reserve Fund XII, L.P.

7692 Parts Sociales de Classe A

7692 Parts Sociales de Classe B

7692 Parts Sociales de Classe C

7692 Parts Sociales de Classe D

7692 Parts Sociales de Classe E

7692 Parts Sociales de Classe F

7692 Parts Sociales de Classe G

7692 Parts Sociales de Classe H

7692 Parts Sociales de Classe I

7692 Parts Sociales de Classe J

FR XII-A Parallel Vehicle, L.P.

139 Parts Sociales de Classe A

139 Parts Sociales de Classe B

139 Parts Sociales de Classe C

139 Parts Sociales de Classe D

139 Parts Sociales de Classe E

139 Parts Sociales de Classe F

139 Parts Sociales de Classe G

139 Parts Sociales de Classe H

139 Parts Sociales de Classe I

139 Parts Sociales de Classe J

PHM Holdco 7 S.à r.l.

3673 Parts Sociales de Classe A

3673 Parts Sociales de Classe B

3673 Parts Sociales de Classe C

3673 Parts Sociales de Classe D

3673 Parts Sociales de Classe E

3673 Parts Sociales de Classe F

3673 Parts Sociales de Classe G

3673 Parts Sociales de Classe H  
3673 Parts Sociales de Classe I  
3673 Parts Sociales de Classe J

#### Quatrième résolution

Afin de refléter les résolutions prises ci-dessus, les associés décident de modifier les articles 5.1 et 6.4 des statuts de la Société qui auront tous désormais la teneur suivante:

" **5.1.** Le capital social est fixé à deux cent quinze mille quatre cent cinquante euros (EUR 215.450,-).

Il est divisé en dix classes de parts sociales composées de:

vingt et un mille cinq cent quarante-cinq (21.545) parts sociales de classe A (les "Parts Sociales de Classe A");  
vingt et un mille cinq cent quarante-cinq (21.545) parts sociales de classe B (les "Parts Sociales de Classe B");  
vingt et un mille cinq cent quarante-cinq (21.545) parts sociales de classe C (les "Parts Sociales de Classe C");  
vingt et un mille cinq cent quarante-cinq (21.545) parts sociales de classe D (les "Parts Sociales de Classe D");  
vingt et un mille cinq cent quarante-cinq (21.545) parts sociales de classe E (les "Parts Sociales de Classe E");  
vingt et un mille cinq cent quarante-cinq (21.545) parts sociales de classe F (les "Parts Sociales de Classe F");  
vingt et un mille cinq cent quarante-cinq (21.545) parts sociales de classe G (les "Parts Sociales de Classe G");  
vingt et un mille cinq cent quarante-cinq (21.545) parts sociales de classe H (les "Parts Sociales de Classe H");  
vingt et un mille cinq cent quarante-cinq (21.545) parts sociales de classe I (les "Parts Sociales de Classe I"); et  
vingt et un mille cinq cent quarante-cinq (21.545) parts sociales de classe J (les "Parts Sociales de Classe J");

Toutes ces deux cent quinze mille quatre cent cinquante (215.450) parts sociales sous forme nominative, ont une valeur nominale de EUR 1 (un euro) chacune, et sont toutes souscrites et entièrement libérées."

" **6.4.** La Société peut racheter, dans les limites fixées par la Loi, chacune des Parts Sociales de Classes A à Classe J, à condition que ce rachat soit immédiatement suivi d'une réduction du capital social souscrit par voie d'annulation des parts sociales rachetées, selon les modalités suivantes:

- les classes de parts sociales doivent être rachetées dans le sens inverse de l'ordre alphabétique (commençant avec les Parts Sociales de Classe J et finissant avec les Parts Sociales de Classe A);
- une classe de parts sociales peut seulement être rachetée entièrement;
- le prix de rachat de chaque part sociale rachetée doit être calculé en divisant le montant du Montant Disponible (tel que défini ci-après) par le nombre de parts sociales émises dans la classe de parts sociales devant être rachetée;
- le Montant Disponible doit être déterminé par le gérant ou le conseil de gérance, selon le cas et approuvé par l'assemblée générale des associés sur base des comptes intérimaires de la Société. Lesdits comptes intérimaires de la Société seront préparés sur base d'une date de moins de huit jours à compter de la date de la réduction du capital et de l'annulation des parts sociales de la classe en question. Le Montant Disponible sera égal au total des bénéfices nets de la Société, y compris tous bénéfices reportés ("P"), (i) moins toutes pertes, y compris les pertes reportées ("L") (ii) plus toutes réserves de prime d'émission librement distribuables (jusqu'à hauteur du montant de L) ainsi que toutes autres réserves librement distribuables ("SR") moins (ii) toutes sommes mises en réserve(s) conformément aux dispositions de la loi ou des statuts au moment de la détermination ("LR"). Ce Montant Disponible est déterminé par l'équation suivante:  $P - L + SR - LR$ ;
- le rachat sera effectué par une décision de l'associé unique, ou en cas de pluralité d'associés, par une décision prise par la majorité des associés, représentant au moins soixante-quinze pourcent (75%) du capital social;
- le rachat des parts sociales rachetables sera immédiatement suivi d'une réduction de capital de la Société par voie d'annulation des parts sociales rachetées."

#### Cinquième résolution

Afin de refléter les résolutions prises ci-dessus, les associés décident de modifier et de reformuler intégralement les Statuts de la Société qui auront désormais la teneur suivante:

### I. Dénomination - Siège social - Objet - Durée

**Art. 1<sup>er</sup>. Dénomination.** Le nom de la société est "Eurocredit Value Opportunities I S.à.r.l." (la Société). La Société est une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand Duché de Luxembourg, et en particulier par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi), ainsi que par les présents statuts (les Statuts).

#### **Art. 2. Siège social.**

2.1 Le siège social de la Société est établi à Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans la commune par décision du conseil de gérance (le Conseil). Le siège social peut être transféré en tout autre endroit du Grand Duché de Luxembourg par une résolution des associés, agissant selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

2.2 Il peut être créé des succursales, filiales ou autres bureaux tant au Grand Duché de Luxembourg qu'à l'étranger par décision du Conseil. Lorsque le Conseil estime que des développements ou événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces développements ou événements sont de nature à compromettre les activités normales de la Société à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social peut être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances. Ces mesures provisoires n'ont aucun effet sur la nationalité de la Société qui, nonobstant le transfert provisoire de son siège social, reste une société luxembourgeoise.

### **Art. 3. Objet social.**

3.1 L'objet de la Société est la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit, et la gestion de ces participations. La Société peut notamment acquérir par souscription, achat et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette, et plus généralement, toutes valeurs et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle peut participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise. Elle peut en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.2. La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit, sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de billets à ordre, d'obligations et de titres et instruments de toute autre nature. La Société peut prêter des fonds, y compris notamment, les revenus de tous emprunts, à ses filiales, sociétés affiliées ainsi qu'à toutes autres sociétés. La Société peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges ou bien créer et accorder des sûretés sur tout ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et celles de toute autre société et, de manière générale, en sa faveur et en faveur de toute autre société ou personne. En tout état de cause, la Société ne peut effectuer aucune activité réglementée du secteur financier sans avoir obtenu l'autorisation requise.

3.3. La Société peut employer toutes les techniques et instruments nécessaires à une gestion efficace de ses investissements et à sa protection contre les risques de crédit, les fluctuations monétaires, les fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

3.4. La Société peut effectuer toutes les opérations commerciales, financières ou industrielles et toutes les transactions concernant des biens immobiliers ou mobiliers qui, directement ou indirectement, favorisent ou se rapportent à son objet social.

### **Art. 4. Durée.**

4.1. La Société est constituée pour une durée indéterminée.

4.2. La Société n'est pas dissoute en raison de la mort, de la suspension des droits civils, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs associés.

## **II. Capital - Parts sociales**

### **Art. 5. Capital.**

5.1. Le capital social est fixé à deux cent quinze mille quatre cent cinquante euros (EUR 215.450,-)

Il est divisé en dix classes de parts sociales composées de:

vingt et un mille cinq cent quarante-cinq (21.545) parts sociales de classe A (les "Parts Sociales de Classe A");  
vingt et un mille cinq cent quarante-cinq (21.545) parts sociales de classe B (les "Parts Sociales de Classe B");  
vingt et un mille cinq cent quarante-cinq (21.545) parts sociales de classe C (les "Parts Sociales de Classe C");  
vingt et un mille cinq cent quarante-cinq (21.545) parts sociales de classe D (les "Parts Sociales de Classe D");  
vingt et un mille cinq cent quarante-cinq (21.545) parts sociales de classe E (les "Parts Sociales de Classe E");  
vingt et un mille cinq cent quarante-cinq (21.545) parts sociales de classe F (les "Parts Sociales de Classe F");  
vingt et un mille cinq cent quarante-cinq (21.545) parts sociales de classe G (les "Parts Sociales de Classe G");  
vingt et un mille cinq cent quarante-cinq (21.545) parts sociales de classe H (les "Parts Sociales de Classe H");  
vingt et un mille cinq cent quarante-cinq (21.545) parts sociales de classe I (les "Parts Sociales de Classe I"); et  
vingt et un mille cinq cent quarante-cinq (21.545) parts sociales de classe J (les "Parts Sociales de Classe J");

Toutes ces deux cent quinze mille quatre cent cinquante (215.450) parts sociales sous forme nominative, ont une valeur nominale de EUR 1 (un euro) chacune, et sont toutes souscrites et entièrement libérées.

5.2. Le capital social peut être augmenté ou réduit à une ou plusieurs reprises par une résolution des associés, adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

### **Art. 6. Parts sociales.**

6.1. Les parts sociales sont indivisibles et la Société ne reconnaît qu'un (1) seul propriétaire par part sociale.

6.2. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

Lorsque la Société a un associé unique, les parts sociales sont librement cessibles aux tiers. Lorsque la Société a plus d'un associé, la cession des parts sociales (inter vivos) à des tiers est soumise à l'accord préalable des associés représentant au moins les trois-quarts (3/4) du capital social.

La cession de parts sociales à un tiers par suite du décès doit être approuvée par les associés représentant les trois-quarts (3/4) des droits détenus par les survivants.

Une cession de parts sociales n'est opposable à l'égard de la Société ou des tiers, qu'après avoir été notifiée à la Société ou acceptée par celle-ci conformément à l'article 1690 du Code Civil.

6.3. Un registre des associés est tenu au siège social et peut être consulté à la demande de chaque associé.

6.4. La Société peut racheter, dans les limites fixées par la Loi, chacune des Parts Sociales de Classes A à Classe J, à condition que ce rachat soit immédiatement suivi d'une réduction du capital social souscrit par voie d'annulation des parts sociales rachetées, selon les modalités suivantes:

- les classes de parts sociales doivent être rachetées dans le sens inverse de l'ordre alphabétique (commençant avec les Parts Sociales de Classe J et finissant avec les Parts Sociales de Classe A);

- une classe de parts sociales peut seulement être rachetée entièrement;

- le prix de rachat de chaque part sociale rachetée doit être calculé en divisant le montant du Montant Disponible (tel que défini ci-après) par le nombre de parts sociales émises dans la classe de parts sociales devant être rachetée;

- le Montant Disponible doit être déterminé par le gérant ou le conseil de gérance, selon le cas et approuvé par l'assemblée générale des associés sur base des comptes intermédiaires de la Société. Lesdits comptes intermédiaires de la Société seront préparés sur base d'une date de moins de huit jours à compter de la date de la réduction du capital et de l'annulation des parts sociales de la classe en question. Le Montant Disponible sera égal au total des bénéfices nets de la Société, y compris tous bénéfices reportés ("P"), (i) moins toutes pertes, y compris les pertes reportées ("L") (ii) plus toutes réserves de prime d'émission librement distribuables (jusqu'à hauteur du montant de L) ainsi que toutes autres réserves librement distribuables ("SR") moins (ii) toutes sommes mises en réserve(s) conformément aux dispositions de la loi ou des statuts au moment de la détermination ("LR"). Ce Montant Disponible est déterminé par l'équation suivante:  $P - L + SR - LR$ ;

- le rachat sera effectué par une décision de l'associé unique, ou en cas de pluralité d'associés, par une décision prise par la majorité des associés, représentant au moins soixante-quinze pourcent (75%) du capital social;

- rachat des parts sociales rachetables sera immédiatement suivi d'une réduction de capital de la Société par voie d'annulation des parts sociales rachetées.

### III. Gestion - Représentation

#### Art. 7. Nomination et Révocation des gérants.

7.1 La Société est gérée par un ou plusieurs gérants nommés par une résolution des associés, qui fixe la durée de leur mandat. Les gérants ne doivent pas nécessairement être associés.

7.2 Les gérants sont révocables à tout moment (avec ou sans motif) par une décision des associés.

**Art. 8. Conseil de gérance.** Si plusieurs gérants sont nommés, ils forment le conseil de gérance (le Conseil) composé de gérants de classe A, de gérant de classe B et de gérant de classe C.

#### 8.1. Pouvoirs du conseil de gérance

(i) Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou les Statuts à ou aux associés sont de la compétence du Conseil, qui a tous les pouvoirs pour effectuer et approuver tous les actes et opérations conformes à l'objet social.

(ii) Des pouvoirs spéciaux et limités peuvent être délégués par le Conseil à un ou plusieurs agents pour des tâches spécifiques.

#### 8.2. Procédure

(i) Le Conseil se réunit sur convocation d'au moins deux (2) gérants au lieu indiqué dans l'avis de convocation, qui en principe, est au Luxembourg.

(ii) Il est donné à tous les gérants une convocation écrite de toute réunion du Conseil au moins vingt-quatre (24) heures à l'avance, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature et les circonstances de cette urgence sont mentionnées dans la convocation à la réunion.

(iii) Aucune convocation n'est requise si tous les membres du Conseil sont présents ou représentés et s'ils déclarent avoir parfaitement eu connaissance de l'ordre du jour de la réunion. Un gérant peut également renoncer à la convocation à une réunion, que ce soit avant ou après ladite réunion. Des convocations écrites séparées ne sont pas exigées pour des réunions se tenant dans des lieux et à des heures fixés dans un calendrier préalablement adopté par le Conseil.

(iv) Un gérant peut donner une procuration à un autre gérant afin de le représenter à toute réunion du Conseil.

(v) Le Conseil ne peut délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres est présente ou représentée et au moins un gérant de classe A et un gérant de classe B sont présents ou représentés. Les décisions du Conseil sont valablement adoptées à la majorité des voix exprimées à condition qu'au moins un gérant de classe A et un gérant de classe B aient approuvé la décision. Les décisions du Conseil sont consignées dans des procès-verbaux signés par le président de la réunion ou, si aucun président n'a été nommé, par tous les gérants présents ou représentés.

(vi) Tout gérant peut participer à toute réunion du Conseil par téléphone ou visio-conférence ou par tout autre moyen de communication permettant à l'ensemble des personnes participant à la réunion de s'identifier, de s'entendre et de se parler. La participation par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à une réunion dûment convoquée et tenue.

(vii) Des résolutions circulaires signées par tous les gérants (les Résolutions Circulaires des Gérants) sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une réunion du Conseil dûment convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.

### 8.3. Représentation

(i) La Société est engagée vis-à-vis des tiers en toutes circonstances par les signatures conjointes d'un gérant de classe A et d'un gérant de classe B.

(ii) La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature de toutes personnes à qui des pouvoirs spéciaux ont été délégués.

### Art. 9. Gérant unique.

9.1. Si la Société est gérée par un gérant unique, toute référence dans les Statuts au Conseil ou aux gérants doit être considérée, le cas échéant, comme une référence au gérant unique.

9.2. La Société est engagée vis-à-vis des tiers par la signature du gérant unique.

9.3. La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature de toutes personnes à qui des pouvoirs spéciaux ont été délégués.

### Art. 10. Responsabilité des gérants.

10.1. Les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle concernant les engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont conformes aux Statuts et à la Loi.

## IV. Associé(s)

### Art. 11. Assemblées générales des associés et Résolutions circulaires des associés.

#### 11.1. Pouvoirs et droits de vote

(i) Les résolutions des associés sont adoptées en assemblée générale des associés (l'Assemblée Générale) ou par voie de résolutions circulaires (les Résolutions Circulaires des Associés) au cas où le nombre d'associés de la Société est inférieur ou égal à vingt-cinq.

(ii) Au cas où les résolutions sont adoptées par Résolutions Circulaires des Associés, le texte des résolutions est communiqué à tous les associés, conformément aux Statuts. Les Résolutions Circulaires des Associés signées par tous les associés sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une Assemblée Générale dûment convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.

(iii) Chaque part sociale donne droit à un (1) vote.

#### 11.2. Convocations, quorum, majorité et procédures de vote

(i) Les associés sont convoqués aux Assemblées Générales ou consultés par écrit à l'initiative de tout gérant ou des associés représentant plus de la moitié (1/2) du capital social.

(ii) Une convocation écrite à toute Assemblée Générale est donnée à tous les associés au moins huit (8) jours avant la date de l'assemblée, sauf en cas d'urgence, auquel cas, la nature et les circonstances de cette urgence sont précisées dans la convocation à ladite assemblée.

(iii) Les Assemblées Générales seront tenues au lieu et heure précisés dans les convocations.

(iv) Si tous les associés sont présents ou représentés et se considèrent comme ayant été valablement convoqués et informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'Assemblée Générale peut se tenir sans convocation préalable.

(v) Un associé peut donner une procuration écrite à toute autre personne, associé ou non, afin de le représenter à toute Assemblée Générale.

(vi) Les décisions à adopter par l'Assemblée Générale ou par Résolutions Circulaires des Associés sont adoptées par des associés détenant plus de la moitié (1/2) du capital social. Si cette majorité n'est pas atteinte à la première Assemblée Générale ou première consultation écrite, les associés sont convoqués par lettre recommandée à une seconde Assemblée Générale ou consultés une seconde fois, et les décisions sont adoptées par l'Assemblée Générale ou par Résolutions Circulaires des Associés à la majorité des voix exprimées, indépendamment de la proportion du capital social représenté.

(vii) Les Statuts sont modifiés avec le consentement de la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts (3/4) du capital social.

(viii) Tout changement de nationalité de la Société ainsi que toute augmentation de l'engagement d'un associé dans la Société exige le consentement unanime des associés.

### Art. 12. Associé unique.

12.1. Dans le cas où le nombre des associés est réduit à un (1), l'associé unique exerce tous les pouvoirs conférés par la Loi à l'Assemblée Générale.

12.2. Toute référence dans les Statuts aux associés et à l'Assemblée Générale ou aux Résolutions Circulaires des Associés doit être considérée, le cas échéant, comme une référence à l'associé unique ou aux résolutions de ce dernier.

12.3. Les résolutions de l'associé unique sont consignées dans des procès-verbaux ou rédigées par écrit

#### **V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices - Contrôle**

##### **Art. 13. Exercice social et Approbation des comptes annuels.**

13.1. L'exercice social commence le premier (1) mai et se termine le trente (30) avril de chaque année.

13.2. Chaque année, le Conseil dresse le bilan et le compte de résultats, ainsi qu'un inventaire indiquant la valeur des actifs et passifs de la Société, avec une annexe résumant les engagements de la Société ainsi que les dettes du ou des gérants et des associés envers la Société.

13.3. Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social.

13.4. Le bilan et le compte de résultats sont approuvés par l'Assemblée Générale annuelle ou par Résolutions Circulaires des Associés dans les six (6) mois de la clôture de l'exercice social.

13.5. Lorsque le nombre d'associés de la Société dépasse vingt-cinq (25) associés, l'Assemblée Générale annuelle sera tenue chaque année le premier mardi d'octobre à 15 heures au siège social de la Société, et si ce jour n'est pas un jour ouvrable pour les banques à Luxembourg (un Jour Ouvrable), le Jour Ouvrable suivant à la même heure et au même lieu.

##### **Art. 14. Commissaires aux comptes - Réviseurs d'entreprises.**

14.1. Lorsque le nombre d'associés de la Société est supérieur à vingt-cinq (25) associés, les opérations de la Société sont contrôlées par un ou plusieurs commissaires aux comptes, qui peuvent être associés ou non.

14.2. Les opérations de la Société seront supervisées par un ou plusieurs réviseurs d'entreprises, dans les cas prévus par la loi.

14.3 Les associés devront nommer les commissaires aux comptes, le cas échéant et les réviseurs d'entreprise et déterminer leur nombre, leur rémunération et la durée de leur mandat, lequel ne pourra dépasser six (6) ans. Les commissaires aux comptes et les réviseurs d'entreprises pourront être réélus.

##### **Art. 15. Affectation des bénéfices.**

15.1. Cinq pour cent (5 %) des bénéfices nets annuels de la Société sont affectés à la réserve légale. Cette affectation cesse d'être exigée quand la réserve légale atteint dix pour cent (10 %) du capital social.

15.2. Les associés décident de l'affectation du solde des bénéfices nets annuels. Ils peuvent affecter ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à un compte de réserve ou le reporter.

15.3. Des acomptes sur dividendes peuvent être distribués, à tout moment, aux conditions suivantes:

(i) des comptes intérimaires sont établis par le Conseil;

(ii) ces comptes intérimaires montrent que des bénéfices et autres réserves (en ce compris la prime d'émission) suffisants sont disponibles pour une distribution; étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder le montant des bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social dont les comptes annuels ont été approuvés, le cas échéant, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables, et réduit par les pertes reportées et les sommes à affecter à la réserve légale;

(iii) la décision de distribuer des acomptes sur dividendes doit être adoptée par les associés dans les deux (2) mois suivant la date des comptes intérimaires;

(iv) les droits des créanciers de la Société ne sont pas menacés, compte tenu des actifs de la Société; et

(v) si les acomptes sur dividendes qui ont été distribués dépassent les bénéfices distribuables à la fin de l'exercice social, les associés doivent reverser l'excédent à la Société.

#### **VI. Dissolution - Liquidation**

16.1. La Société peut être dissoute à tout moment, par une résolution des associés adoptée avec l'accord de la majorité (en nombre) des associés détenant les trois-quarts (3/4) du capital social. Les associés nomment un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, pour réaliser la liquidation et déterminent leur nombre, pouvoirs et rémunération. Sauf décision contraire des associés, les liquidateurs sont investis des pouvoirs les plus étendus pour réaliser les actifs et payer les dettes de la Société.

16.2. Le boni de liquidation après la réalisation des actifs et le paiement des dettes est distribué aux associés proportionnellement aux parts sociales détenues par chacun d'entre eux.

#### **VII. Dispositions générales**

17.1. Nonobstant toute autre disposition des statuts, aucun pouvoir ou droit conféré par les présents statuts ne peut être exercé de façon non-conforme à tout pacte d'associés conclu entre et par les associés, de temps à autre. Le présent article ne peut être modifié qu'avec le consentement unanime préalable des associés.

17.2. Les convocations et communications, respectivement les renonciations à celles-ci, sont faites, et les Résolutions Circulaires des Gérants ainsi que les Résolutions Circulaires des Associés sont établies par écrit, télégramme, fax, e-mail ou tout autre moyen de communication électronique.



17.3. Les procurations sont données par tout moyen mentionné ci-dessus. Les procurations relatives aux réunions du Conseil peuvent également être données par un gérant conformément aux conditions acceptées par le Conseil.

17.4. Les signatures peuvent être sous forme manuscrite ou électronique, à condition de satisfaire aux conditions légales pour être assimilées à des signatures manuscrites. Les signatures des Résolutions Circulaires des Gérants ou des Résolutions Circulaires des Associés, selon le cas, sont apposées sur un original ou sur plusieurs copies du même document, qui ensemble, constituent un seul et même document.

17.5. Pour tous les points non expressément prévus par les Statuts, il est fait référence à la Loi et, sous réserve des dispositions légales d'ordre public, à tout accord conclu de temps à autre entre les associés.

#### *Sixième résolution*

Les associés décident d'approuver conformément à l'article 189 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales la cession par (i) FR XI-D Offshore AIV, L.P. de cent vingt sept (127) Parts Sociales de Classe A, cent vingt sept (127) Parts Sociales de Classe B, cent vingt sept (127) Parts Sociales de Classe C, cent vingt sept (127) Parts Sociales de Classe D, cent vingt sept (127) Parts Sociales de Classe E, cent vingt sept (127) Parts Sociales de Classe F, cent vingt sept (127) Parts Sociales de Classe G, cent vingt sept (127) Parts Sociales de Classe H, cent vingt sept (127) Parts Sociales de Classe I et cent vingt sept (127) Parts Sociales de Classe J il détient dans le capital social de la Société (ii) par First Reserve Fund XII, LP. de quatre-vingt huit (98) Parts Sociales de Classe A, quatre-vingt huit (98) Parts Sociales de Classe B, quatre-vingt huit (98) Parts Sociales de Classe C, quatre-vingt huit (98) Parts Sociales de Classe D, quatre-vingt huit (98) Parts Sociales de Classe E, quatre-vingt huit (98) Parts Sociales de Classe F, quatre-vingt huit (98) Parts Sociales de Classe G, quatre-vingt huit (98) Parts Sociales de Classe H, quatre-vingt huit (98) Parts Sociales de Classe I et quatre-vingt huit (98) Parts Sociales de Classe J il détient dans le capital social de la Société et (iii) par FR XII-A Parallel Vehicle L.P. de deux (2) Parts Sociales de Classe A, deux (2) Parts Sociales de Classe B, deux (2) Parts Sociales de Classe C, deux (2) Parts Sociales de Classe D, deux (2) Parts Sociales de Classe E, deux (2) Parts Sociales de Classe F, deux (2) Parts Sociales de Classe G, deux (2) Parts Sociales de Classe H, deux (2) Parts Sociales de Classe I et deux (2) Parts Sociales de Classe J il détient dans le capital social de la Société de PHM Holdco 7 S.à r.l.

#### *Septième résolution*

Les associés décident que (i) FR XI-D Offshore AIV, L.P. cède cent vingt sept (127) Parts Sociales de Classe A, cent vingt sept (127) Parts Sociales de Classe B, cent vingt sept (127) Parts Sociales de Classe C, cent vingt sept (127) Parts Sociales de Classe D, cent vingt sept (127) Parts Sociales de Classe E, cent vingt sept (127) Parts Sociales de Classe F, cent vingt sept (127) Parts Sociales de Classe G, cent vingt sept (127) Parts Sociales de Classe H, cent vingt sept (127) Parts Sociales de Classe I et cent vingt sept (127) Parts Sociales de Classe J qu'il détient dans le capital social de la Société (ii) First Reserve Fund XII, LP. cède quatre-vingt huit (98) Parts Sociales de Classe A, quatre-vingt huit (98) Parts Sociales de Classe B, quatre-vingt huit (98) Parts Sociales de Classe C, quatre-vingt huit (98) Parts Sociales de Classe D, quatre-vingt huit (98) Parts Sociales de Classe E, quatre-vingt huit (98) Parts Sociales de Classe F, quatre-vingt huit (98) Parts Sociales de Classe G, quatre-vingt huit (98) Parts Sociales de Classe H, quatre-vingt huit (98) Parts Sociales de Classe I et quatre-vingt huit (98) Parts Sociales de Classe J qu'il détient dans le capital social de la Société et (iii) FR XII-A Parallel Vehicle L.P. cède deux (2) Parts Sociales de Classe A, deux (2) Parts Sociales de Classe B, deux (2) Parts Sociales de Classe C, deux (2) Parts Sociales de Classe D, deux (2) Parts Sociales de Classe E, deux (2) Parts Sociales de Classe F, deux (2) Parts Sociales de Classe G, deux (2) Parts Sociales de Classe H, deux (2) Parts Sociales de Classe I et deux (2) Parts Sociales de Classe J qu'il détient dans le capital social de la Société à PHM Holdco 7 S.à r.l. en échange d'un prix d'acquisition de respectivement (i) mille deux cent soixante dix euros (EUR 1.270), (ii) neuf cent quatre-vingt euros (EUR 980) et (iii) vingt euros (EUR 20). Les associés décident qu'en conséquence de la cession, l'actionariat dans la Société est comme suit:

FR XI-D Offshore AIV, L.P.

9914 Parts Sociales de Classe A

9914 Parts Sociales de Classe B

9914 Parts Sociales de Classe C

9914 Parts Sociales de Classe D

9914 Parts Sociales de Classe E

9914 Parts Sociales de Classe F

9914 Parts Sociales de Classe G

9914 Parts Sociales de Classe H

9914 Parts Sociales de Classe I

9914 Parts Sociales de Classe J

First Reserve Fund XII, L.P.

7594 Parts Sociales de Classe A

7594 Parts Sociales de Classe B

7594 Parts Sociales de Classe C

7594 Parts Sociales de Classe D  
7594 Parts Sociales de Classe E  
7594 Parts Sociales de Classe F  
7594 Parts Sociales de Classe G  
7594 Parts Sociales de Classe H  
7594 Parts Sociales de Classe I  
7594 Parts Sociales de Classe J  
FR XII-A Parallel Vehicle, L.P.  
137 Parts Sociales de Classe A  
137 Parts Sociales de Classe B  
137 Parts Sociales de Classe C  
137 Parts Sociales de Classe D  
137 Parts Sociales de Classe E  
137 Parts Sociales de Classe F  
137 Parts Sociales de Classe G  
137 Parts Sociales de Classe H  
137 Parts Sociales de Classe I  
137 Parts Sociales de Classe J  
PHM Holdco 7 S.à r.l.  
3900 Parts Sociales de Classe A  
3900 Parts Sociales de Classe B  
3900 Parts Sociales de Classe C  
3900 Parts Sociales de Classe D  
3900 Parts Sociales de Classe E  
3900 Parts Sociales de Classe F  
3900 Parts Sociales de Classe G  
3900 Parts Sociales de Classe H  
3900 Parts Sociales de Classe I  
3900 Parts Sociales de Classe J

#### *Huitième résolution*

Les associés décident de modifier le registre des associés de la Société afin d'y refléter les modifications ci-dessus et donnent pouvoir et autorité à tout gérant de la Société et à tout employé de ATC Corporate Services (Luxembourg) S.A, agissant individuellement, pour procéder pour le compte de la Société à l'inscription de la réaffectation, des parts sociales nouvellement émises et du transfert des parts sociales dans le registre des associés de la Société.

#### *Neuvième résolution*

Les associés décident de nommer, avec effet immédiat, en qualité de gérant C de la Société pour une durée indéterminée:

- Mr. Selahattin Zoralioğlu, Vice Président, né le 13 mai 1977 à Ankara (Turquie), avec adresse professionnelle à 25 Park Lane, Londres, W1K 1RA, Royaume-Uni.

#### *Estimation des frais*

Les dépenses, frais, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incomberont à la Société en raison du présent acte sont estimés à environ six mille euros.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la requête des parties comparantes ci-dessus, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture du document ayant été faite au mandataire des parties comparantes, le mandataire des parties comparantes a signé ensemble avec nous, le notaire, le présent acte original.

Signé: S. ARVIEUX, C. BENEDETTI, J. ELVINGER

Enregistré à Luxembourg A.C. le 27 août 2009. Relation: LAC/2009/35018. Reçu soixante-quinze euros (75.-€)

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, delivrée aux fins de publication au Memorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 04 SEP. 2009.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2009122860/1335.

(090148246) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 septembre 2009.

---

**Subcart S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1940 Luxembourg, 282, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 104.770.

In the year two thousand and nine, on the eighth of September.

Before Us Maître Martine SCHAEFFER, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

Silcart S.A., a société anonyme incorporated under the laws of Luxembourg with registered office at 282, route de Longwy, L-1940 Luxembourg, and registered with the Registre de Commerce et des Sociétés in Luxembourg under number B 104.777, represented by Mr Eddy Perrier, private employee, residing in Luxembourg pursuant to a proxy dated September 4, 2009.

The said proxy, after having been signed "ne varietur" by the mandatory of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing party is the Sole Shareholder (the "Sole Shareholder") of and holding all four thousand one hundred and fifty (4,150) ordinary shares and three hundred and thirty-one thousand three hundred and forty-one (331,341) redeemable shares in issue in Subcart S.A. (the "Company"), a société anonyme having its registered office at 282, route de Longwy, L-1940 Luxembourg, incorporated on 14 December 2004 by deed of M<sup>e</sup> Henri Hellinckx, notary residing at the time in Mersch, Grand-Duchy of Luxembourg, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the "Mémorial") number 1310 of 22<sup>nd</sup> December 2004.

The appearing party declared and requested the notary to record as follows:

I. The Sole Shareholder holds all the shares in issue in the Company, so that decisions can validly be taken on the items of the agenda.

II. The board of directors of the Company has decided at its meeting of 30 July 2009 to propose to merge Subcart S.A., a société anonyme, having its registered office at 282, route de Longwy, L-1940 Luxembourg and being registered with the Registre de Commerce et des Sociétés in Luxembourg under number B 104.769 (the "Absorbed Company") into the Company and has approved the merger proposal at the same meeting. The merger proposal has been published on 7 August 2009 in the Mémorial number 1523.

III. The agenda is the following:

1) Waiver by the Sole Shareholder of its right to receive or have made available to it the expert report provided by article 266 of the law of 10th August 1915 on commercial companies, as amended (the "1915 Law").

2) Presentation of the merger proposal of the Company.

3) Approval of the merger proposal and decision to realise the merger of the Absorbed Company, according to article 259 of the 1915 Law by the transfer, following its dissolution without liquidation, of any and all assets, liabilities, rights, obligations and contracts of the Absorbed Company to the Company.

4) Approval of the contribution of all and any assets, liabilities, rights, obligations and contracts of the Absorbed Company to the Company.

5) To acknowledge the effective date of the merger.

6) Miscellaneous.

The provisions regarding mergers of the 1915 Law have been fulfilled:

a) Publication on the 7 August 2009 of the merger proposal in the Mémorial number 1523, at least one month before the date of the general meetings convened to decide on the merger proposal.

b) Drawing up of a written report by the board of directors of each of the merging companies explaining the merger proposal and in particular the share exchange ratio.

c) Deposit of the documents required by article 267 of the 1915 Law at the registered office of the Company at least one month before the date of the decisions of the Sole Shareholder of the merging companies.

A copy of the report mentioned at point b) will be annexed to the present deed.

After the Sole Shareholder approved the foregoing, it took the following resolutions:

93068

*First resolution*

In accordance with article 266(5) of the 1915 Law, the Sole Shareholder waived its right to receive or have made available to it the expert report provided by article 266 of the 1915 Law. The Sole Shareholder confirmed it had the opportunity to consult the documents referred to in article 267 of the 1915 Law.

*Second resolution*

The Sole Shareholder declared that it had knowledge of the merger proposal of the Company, providing for the acquisition of the Absorbed Company by the Company.

The merger will be implemented by the contribution of any and all assets, liabilities, rights, obligations and contracts of the Absorbed Company, without exception and reserves, to the Company.

The Sole Shareholder noted that the merger proposal had been executed by the board of directors of the Company on 30 July 2009 and had been published in the Mémorial number 1523 of 7 August 2009, in accordance with article 262 of the 1915 Law.

*Third resolution*

The Sole Shareholder resolved to approve the merger proposal of the Company as published in the Mémorial number 1523 of 7 August 2009 in all its provisions and in its entirety, without exception and reserves.

The Sole Shareholder resolved to realise the merger by the transfer by the Absorbed Company following its dissolution without liquidation of any and all assets, liabilities, rights, obligations and contracts to the Company, in accordance with article 259 of the 1915 Law.

The Sole Shareholder resolved to approve the allocation of any and all assets, liabilities, rights, obligations and contracts of the Absorbed Company to the Company.

The Sole Shareholder acknowledged that, as a result of the allocation of any and all assets of the Absorbed Company to the Company, the Company will amongst others, be the owner of 253,219,895 shares in Seat Pagine Gialle S.p.A., a company incorporated under the laws of Italy, having its registered office at Milan, Italy, Via Grosio 10/4, 20151 registered with the Register of Companies of Milan at No. 03970540963.

*Fourth resolution*

The Sole Shareholder resolved to approve the contribution of all and any assets, liabilities, rights, obligations and contracts of the Absorbed Company to the Company.

*Fifth resolution*

The Sole Shareholder noted that the merger is effective, from an accounting and fiscal point of view, as from 15<sup>th</sup> June 2009 without prejudice to the provisions of article 273 of the 1915 Law regarding the effects of the merger towards third parties. From a legal point of view the merger is effective as of the date of the present deed.

*Statements*

The undersigned notary stated, the existence and the legality of the deeds and formalities of the merger executed by the Company and the Absorbed Company, and the merger proposal.

*Costs and Expenses*

The costs, expenses, remuneration or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of this merger are estimated at approximately one thousand two hundred euro (EUR 1,200.-).

There being no further items on the agenda, the decision of the Sole Shareholder was thereupon closed.

The undersigned notary, who understands and speaks English, herewith states that at the request of the party hereto, these minutes are drafted in English followed by a French translation; at the request of the same appearing person in case of discrepancies between the English and French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, said person appearing signed together with the notary the present deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille neuf, le huit septembre.

Par-devant Nous Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

Silcart S.A., une société anonyme constituée sous les lois Luxembourgeoises, ayant son siège social au 282, route de Longwy, L-1940 Luxembourg, et inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro

B 104.777, représentée par M. Eddy Perrier, employé privé, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration datée du 4 septembre 2009.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour les fins de l'enregistrement.

La partie comparante est l'Associé Unique ("Associé Unique") et détient toutes les quatre mille cent cinquante (4.150) actions ordinaires et trois cent trente et un mille trois cent quarante et une (331.341) actions rachetables émises dans Subcart S.A. (la "Société"), une société anonyme ayant son siège social au 282, route de Longwy, L-1940 Luxembourg, constituée le 14 décembre 2004 suivant acte reçu de Maître Henri Hellinckx, notaire alors de résidence à Mersch, Grand-Duché de Luxembourg, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le "Mémorial") numéro 1310 du 22 décembre 2004.

La partie comparante a déclaré et requis le notaire d'acter ce qui suit:

I. L'Associé Unique détient toutes les actions émises dans la Société de sorte que des décisions peuvent valablement être prises sur tous les points portés à l'ordre du jour.

II. Le conseil d'administration de la Société a décidé lors de sa réunion du 30 juillet 2009 de proposer la fusion de Subtarc S.A., une société anonyme ayant son siège social au 282, route de Longwy, L-1940 Luxembourg, et inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 104.769 (la "Société Absorbée") avec la Société et a approuvé le projet de fusion lors de la même réunion. Le projet de fusion a été publié le 7 août 2009 au Mémorial numéro 1523.

III. L'ordre du jour est le suivant:

1) Renonciation de l'Associé Unique à son droit de recevoir ou d'avoir à sa disposition le rapport de l'expert prévu à l'article 266 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la "Loi de 1915").

2) Présentation du projet de fusion de la Société.

3) Approbation du projet de fusion et décision de réaliser la fusion de la Société Absorbée, conformément à l'article 259 de la Loi de 1915, par le transfert, suite à sa dissolution sans liquidation, de tous les actifs, passifs, droits, obligations et contrats de la Société Absorbée à la Société.

4) Approbation de l'apport de chacun et de tous les actifs, passifs, droits, obligations et contrats de la Société Absorbée à la Société.

5) Constater la date effective de la fusion.

6) Divers.

Les dispositions de la Loi de 1915 relatives aux fusions ont été observées:

a) Publication le 7 août 2009 du projet de fusion au Mémorial numéro 1523, au moins un mois avant la date des assemblées générales convoquées afin de délibérer sur le projet de fusion.

b) Etablissement d'un rapport écrit par le conseil d'administration de chacune des sociétés participant à la fusion expliquant le projet de fusion et en particulier le ratio d'échange des actions.

c) Dépôt des documents requis par l'article 267 de la Loi de 1915 au siège social de la Société au moins un mois avant la date des décisions de l'Associé Unique des sociétés participant à la fusion.

Une copie du rapport mentionné au point b) sera annexée au présent acte.

Après approbation de ce qui précède par l'Associé Unique, celui-ci a pris les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

Conformément à l'article 266(5) de la Loi de 1915, l'Associé Unique a renoncé à son droit de recevoir ou d'avoir à sa disposition le rapport de l'expert prévu à l'article 266 de la Loi de 1915. L'Associé Unique a confirmé qu'il a eu la possibilité de consulter les documents mentionnés à l'article 267 de la Loi de 1915.

#### *Deuxième résolution*

L'Associé Unique a déclaré avoir eu connaissance du projet de fusion de la Société prévoyant l'acquisition de la Société Absorbée par la Société.

La fusion sera effectuée par l'apport de chacun et de tous les actifs, passifs, droits, obligations et contrats de la Société Absorbée, sans exception ni réserves, à la Société.

L'Associé Unique a noté que le projet de fusion a été signé par le conseil d'administration de la Société le 30 juillet 2009 et a été publié au Mémorial numéro 1523 du 7 août 2009 conformément à l'article 262 de la Loi de 1915.

#### *Troisième résolution*

L'Associé Unique a décidé d'approuver le projet de fusion de la Société tel que publié au Mémorial numéro 1523 du 7 août 2009 dans toutes ses dispositions et dans son intégralité, sans exceptions ni réserves.

L'Associé Unique a décidé de réaliser la fusion par le transfert par la Société Absorbée, suite à sa dissolution sans liquidation de chacun et de tous les actifs, passifs, droits, obligations et contrats à la Société conformément à l'article 259 de la Loi de 1915.

L'Associé Unique a décidé d'approuver l'allocation de chacun et de tous les actifs, passifs, droits, obligations et contrats de la Société Absorbée à la Société.

L'Associé Unique reconnaît que, suite à l'attribution de chacun et de tous les actifs de la Société Absorbée à la Société, la Société sera, entre autres, propriétaire de 253.219.895 actions de Seat Pagine Gialle S.p.A., une société constituée sous le droit Italien, ayant son siège social à Milan, Italie, Via Grosio 10/4, 20151, immatriculée auprès du Registre des Sociétés de Milan sous le numéro 03970540963.

#### *Quatrième résolution*

L'Associé Unique a décidé d'approuver l'apport de chacun et de tous les actifs, passifs, droits, obligations et contrats de la Société Absorbée à la Société.

#### *Cinquième résolution*

L'Associé Unique a noté que la fusion est effective, d'un point de vue comptable et fiscal, à compter du 15 juin 2009, sans préjudice des dispositions de l'article 273 de la Loi de 1915 relatives aux effets de la fusion à l'égard des tiers. D'un point de vue juridique la fusion prendra effet à la date du présent acte.

#### *Déclarations*

Le notaire soussigné a pris acte de l'existence et de la légalité des actes et formalités relatifs à la fusion signés par la Société Absorbée et la Société ainsi que du projet de fusion.

#### *Coûts et Dépenses*

Les coûts, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société en raison de la fusion sont estimés à approximativement mille deux cents euros (EUR 1.200,-).

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la décision de l'Associé Unique a été clôturée.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare par les présentes qu'à la demande de la partie comparante, le présent procès-verbal est rédigé en anglais suivi d'une traduction française; à la demande de la même partie comparante, en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, le comparant a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: E. Perrier et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 11 septembre 2009. Relation: LAC/2009/36840. Reçu soixante-quinze euros Eur 75,-.

*Le Receveur (signé): Francis SANDT.*

POUR COPIE CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 septembre 2009.

Martine SCHAEFFER.

Référence de publication: 2009122846/187.

(090148396) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 septembre 2009.

---

#### **T.L.M. S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 137.634.

L'an deux mille neuf, le vingt-et-un septembre.

Par devant Maître Blanche MOUTRIER, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette,

A comparu:

Madame Sylvie TALMAS, employée privée, demeurant professionnellement à L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl, agissant en sa qualité de mandataire spécial de:

Monsieur Yannick MAGAR, Gérant de société, né le 28 août 1974 à Metz (France), demeurant à F-57310 Guénange, 44, rue de la Fontaine, associé et gérant unique de la société ci-après désignée, en vertu d'une procuration datée du 15 septembre 2009.

Laquelle procuration après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire et le notaire instrumentaire demeurera annexée au présent acte pour être soumise ensemble aux formalités de l'enregistrement.

La comparante ès-qualité qu'elle agit déclare que le mandant est le seul associé respectivement gérant unique de la société à responsabilité limitée "T.L.M. S.à r.l.", société à responsabilité limitée, avec siège social à L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl, constituée suivant acte reçu par Maître Blanche MOUTRIER, préqualifiée, en date du 7 avril 2008, publié au Mémorial C numéro 1079 du 2 mai 2008.

Ensuite la comparante ès-qualité qu'elle agit, représentant l'intégralité du capital social et se considérant comme dûment convoquée à la présente assemblée, a pris à l'unanimité la résolution suivante:

*Résolution unique*

L'assemblée générale décide d'ajouter un nouveau point à l'objet social de la société, de sorte que l'article 3 des statuts aura désormais la teneur suivante:

**Art. 3.** La société a pour objet le négoce de matériaux et de matériel pour le secteur industriel et du BTP, la location de matériel pour le secteur industriel et du BTP, le transport de marchandises pour le compte d'autrui, l'affrètement de transport pour le compte d'autrui, ainsi que toutes activités de prestations de services liées à l'objet.

La société peut également exercer l'activité d'entrepreneur de constructions métalliques soit procéder à:

- L'élaboration de projets et d'études dans les domaines de la construction métallique, de la chaudronnerie, de la serrurerie, de la ferronnerie, des façades et murs-rideaux, d'installations de levage, des mécanisations automatiques et des réalisations métalliques ou en matières synthétiques de tout genre ainsi que de tous les accessoires s'y rapportant.
- La fabrication, le montage, l'entretien et la réparation de constructions métalliques de tout genre et exécution de tous les travaux de serrurerie, de chaudronnerie, de tuyauterie, de ferronnerie et de soudage.
- La fourniture et pose de clôtures, de rails de sécurité, de barrières, de panneaux et de cadres pour la signalisation.
- La fabrication, l'assemblage et la réparation d'équipements de manutention et de transport.
- La fabrication et le montage de mobiliers métalliques et synthétiques.
- La fabrication, le montage et la réparation d'équipements thermiques.
- Le traitement de surfaces par sablage, le grenailage, la galvanisation, la métallisation, la peinture, la protection anti-feu, l'anodisation, le prélaquage, le revêtement électrostatique et autres procédés analogues.

La société a également pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations. Elle peut notamment acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option, d'achat et de toute autre manière des valeurs mobilières de toutes espèces et les réaliser par voie de vente, cession, échange ou autrement.

La société peut également acquérir et mettre en valeur tous brevets et autres droits se rattachant à ces brevets ou pouvant les compléter.

La société peut emprunter et accorder aux sociétés dans lesquelles elle possède un intérêt direct ou indirect tous concours, prêts, avances ou garanties.

La société pourra faire en outre toutes opérations commerciales, industrielles et financières, tant mobilières qu'immobilières, qui peuvent lui paraître utiles dans l'accomplissement de son objet et notamment procéder à l'exploitation des biens immobiliers par location sous quelque forme que ce soit."

*Frais*

Les frais, dépenses, charges et rémunérations en relation avec les présentes sont tous à charge de la société, et sont estimés approximativement à 900,- euros.

Plus rien d'autre ne se trouvant à l'ordre du jour, la comparante ès-qualité qu'elle agit a déclaré close la présente assemblée.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, en l'étude du notaire instrumentant, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante agissant en ses dites qualités, connue du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, elle a signé le présent procès-verbal avec le notaire.

Signé: S. Talmas, Moutrier Blanche

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 22 septembre 2009. Relation: EAC/2009/11174. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur (signé): A.Santioni.

POUR COPIE CONFORME, délivrée à des fins administratives.

Esch-sur-Alzette, le 23 septembre 2009.

Blanche MOUTRIER.

Référence de publication: 2009122863/66.

(090148163) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 septembre 2009.

**Transport Infrastructure Investment Company (SCA) SICAR, Société en Commandite par Actions sous la forme d'une Société d'Investissement en Capital à Risque.**

Siège social: L-2535 Luxembourg, 20, boulevard Emmanuel Servais.

R.C.S. Luxembourg B 137.375.

Le Rapport Annuel au 31 décembre 2008 et la distribution de dividendes relative à l'Assemblée Générale Ordinaire du 9 juin 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 septembre 2009.

Grégory MAGHE / Christiane THISS  
*Mandataire Commercial / Fondé de Pouvoir*

Référence de publication: 2009117904/14.

(090141528) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2009.

---

**I&P International S.A., Société Anonyme.**

**Capital social: USD 37.000,00.**

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.

R.C.S. Luxembourg B 115.681.

—  
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la société tenue en date du 14 septembre 2009 que:

- Le mandat d'administrateur de Monsieur Massimo LONGONI, conseiller économique, ayant son adresse privée au 10, rue Mathieu Lambert Schrobilgen, L-2526 Luxembourg, le mandat d'administrateur de Monsieur Eric VANDERKERKEN, employé privé, ayant son adresse professionnelle au 13-15, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, le mandat d'administrateur de Monsieur Richardus BREKELMANS, employé privé, ayant son adresse professionnelle au 13-15, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg et le mandat d'administrateur de Madame Sylvie ABTAL-COLA, employée privée, ayant son adresse professionnelle au 13-15, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg ont été renouvelés jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire des actionnaires appelée à statuer sur les comptes annuels de la société au 31 décembre 2009.

- Le mandat de commissaire aux comptes de M. Marcel STEPHANY, expert-comptable, ayant son adresse professionnelle au 23, Cité Aline Mayrisch, L-7268 Bereldange, a été renouvelé jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire des actionnaires appelée à statuer sur les comptes annuels de la société au 31 décembre 2009.

Luxembourg le 14 septembre 2009.

Pour extrait conforme  
Aurore Dargent  
*Un mandataire*

Référence de publication: 2009120907/26.

(090145102) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2009.

---

**Run Participations S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 84.966.

—  
*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 29 mai 2009*

Conformément à la Loi du 25 Août 2006 - "Art. 51 & 51 bis", publié au MEMORIAL, Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg (Recueil de Législation) sous le n° A-N°152 du 31 août 2006, l'assemblée générale accepte de désigner comme représentant permanent pour une durée indéterminée en remplacement de Mme Sandrine ANTONELLI, avec prise d'effet au 16 avril 2008:

- Melle Claire SABBATUCCI, employée privée, née le 24 juin 1984 à Thionville (France), demeurant professionnellement 207, route d'Arlon à L-1150 Luxembourg.

- Mademoiselle Claire SABBATUCCI exécutera sa mission de représentant permanent au nom et pour le compte de la société EDIFAC S.A.

Extrait sincère et conforme  
RUN PARTICIPATIONS S.A.  
Signature  
*Un mandataire*

Référence de publication: 2009120925/20.

(090145198) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2009.

---